



المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴰⴷⵓⴷⴰ
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

ⴰⵎⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴰⴷⵓⴷⴰ
ⵜⴰⵎⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴰⴷⵓⴷⴰ

SSI BRAHIM AKNKU

EDITION ET PRESENTATION
EL KHATIR ABOULKACEM

2010

ΘΘΣΟ+ | ΘΟ.ΘΣΕ .RIR: Λ Η.ΘΗ ΗΘ Λ ΗΘΘ ΗΘ
+ΣΥΟΣ | ΗΥΣΗΕ Λ.Ο ΣCΗΑΣΣΙ | Π.Ο+8R1



المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴷⵣⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵣⴰⵢⵜ
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

SSI BRAHIM AKNKU

ⴱⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴷⵣⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵣⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵣⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵣⴰⵢⵜ
ⵜⴰⴷⵣⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵣⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵣⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵣⴰⵢⵜ

Edition et présentation : El Khatir ABOULKACEM

Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe
Centre des Etudes Anthropologiques et Sociologiques
Série : Textes et Documents - N° 5

Titre : **SSI BRAHIM AKNKU**
Edition scientifique : El Khatir Aboulkacem
Editeur : Institut Royal de la Culture Amazighe
Suivi : Centre de la Traduction, de la Documentation,
de l'Édition et de la Communication (CTDEC)
Dépôt légal : 2010 MO 2089
ISBN : 978 - 9954 - 28 - 061 - 4
Mise en page et impression : (CTP) Imp. El Maârif Al Jadida - Rabat/2011
Copyright : © IRCAM

Présentation

Les écrits de Ssi Brahim Aknku, lettré originaire de la tribu des Ikunka, dans l'Anti-Atlas, ne sont pas des documents anciens. Ils ne remontent qu'aux années 1940 et s'inscrivent dans le cadre de la collecte d'un ensemble de matériaux, linguistiques ou ethnographiques, destinés à la confection de manuels de langue ou à l'étude de la société amazighe et de ses lois de fonctionnement. Produits dans un autre contexte que celui de la tradition littéraire classique, ces documents commencent à caractériser le champ de la littératie⁽¹⁾ amazighe depuis la première moitié du XIXe siècle. Répondant souvent à des sollicitations formulées par des explorateurs et des diplomates étrangers, on ne saurait comprendre leur élaboration sans les situer dans le cadre des intérêts scientifiques du demandeur et du travail du collaborateur. Ils empruntent certes à la tradition classique les outils et la méthode, mais ils présentent des traits spécifiques. A titre d'exemple, ils traitent de nouveaux objets et décrivent des situations et des faits absents dans les centres d'intérêts essentiellement religieux de cette tradition et témoignent, de ce fait, de son évolution et de ses capacités d'adaptation à des contextes d'usage différents. C'est donc le contexte de production, aussi bien que la spécificité de ce produit, qui retient notre attention.

C'est en octobre 1944 qu'Arsène Roux, arabisant et berbérisant français, alors directeur du Lycée Moulay Youssef à Rabat, a engagé Ssi Brahim, contacté et introduit par Ssi Mohammed Lakhsassi, son autre collaborateur. Compte tenu de la diversité des intérêts scientifiques de Roux, les fonctions de ses collaborateurs sont multiples et sont recrutés en fonction de leur lieu d'origine, de leur formation et de leurs compétences linguistiques. La diversité des origines ethniques est ciblée pour lui permettre de faire la comparaison des variations dialectales entre les différents parlers de la langue amazighe. Les fonctions de l'assistant ou du collaborateur portent essentiellement sur la contribution à la collecte et au classement des matériaux linguistiques et ethnographiques (récits, notices thématiques, données lexicographiques, poèmes...) et leur annotation, sur la collecte de manuscrits écrits (par achat ou établissement de copies) et sur la rédaction de certains textes concernant la vie sociale, politique et

(1) La littératie est proposée par Claire Maniez pour traduire le terme anglais literacy, en tant que notion sensiblement différente de littérature marquée essentiellement par sa dimension esthétique et par une autre histoire de production et de réception. Le terme désigne « l'ensemble des praxis et représentations liées à l'écrit, depuis les conditions matérielles de sa réalisation effective (supports et outils techniques d'inscription) jusqu'aux objets intellectuels de sa production et aux habiletés cognitives et culturelles de sa réception, sans oublier les institutions de sa conservation et de sa transmission », voir J. Goody, *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, traduit de l'anglais par Claire Maniez, Paris, La Dispute, 2007, p.10 [note en bas de page].

juridique du groupe dont l'assistant est issu. Ce qui explique la richesse et la diversité des produits accumulés. C'est pour cette raison que la création de cette fonction par certains administrateurs ou chercheurs coloniaux a permis la production de certains matériaux d'une valeur inestimable.

Au cours de sa vie professionnelle, Ssi Brahim figure parmi ces assidus collaborateurs qui ont enrichi le champ de la littérature en amazighe par une production intense et variée. Sa bibliographie, telle que j'ai pu la recenser en consultant les fonds de manuscrits et d'archives d'Arsène Roux, à la médiathèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence, se compose des écrits suivants :

- ⵜⵓⵙⵓⵏⵜ | ⵜⵓⵎⵓⵏⵉⵏ ⵏ ⵎⵓⵏⵉⵏ ⵏ ⵎⵓⵏⵉⵏ ⵏ ⵎⵓⵏⵉⵏ, [*vie de Brahim Aknku, son origine et sa filiation*], Manuscrits du « Fonds Arsène Roux », Aix-en-Provence, n° 135a.
- ⵜⵓⵎⵓⵏⵉⵏ ⵏ ⵎⵓⵏⵉⵏ ⵏ ⵎⵓⵏⵉⵏ ⵏ ⵎⵓⵏⵉⵏ, [*l'enseignement chez les Chleuhs d'Ashtoukn*], Manuscrits du « Fonds Arsène Roux », Aix-en-Provence, n° 135b.
- *Traduction en tachelhit de la Risala de Abi zayd al-Qayrawani* (m.996), Manuscrits du « Fonds Arsène Roux », Aix-en-Provence, n° 85-A⁽²⁾.
- *tarjamat aḥadith min al-jamie as-ṣaḡhir bi lugha al-barbariya, lahjat ikunka, [traduction en tachelhit de 99 traditions du prophète, tirées de al-jami' a-saḡhir de as-Suyuti]*, Archives Berbères du « Fonds Arsène Roux », Aix-en-Provence, n° 34.1.
- *Traduction en tachelhit de Sindibad le Marin*, Archives Berbères du « Fonds Arsène Roux », n° 34.3.1.
- *Sidi Waggag*, Archives Berbères du « Fonds Arsène Roux », n° 27.2.7.
- ⵎⵓⵏⵉⵏ ⵏ ⵎⵓⵏⵉⵏ ⵏ ⵎⵓⵏⵉⵏ [*assemblée du village et celle de la tribu*], Archives Berbères du « Fonds Arsène Roux », n° 27.2.7.
- *Traduction en tachelhit du Guide de la conversation franco-arabe de Honorat de Laporte*, Archives Berbères du « Fonds Arsène Roux », n°29.2.

(2) Nico Van Boogert, qui a établi le catalogue des manuscrits du fonds Roux et réalisé une monographie importante de la tradition littéraire en tachelhit, avance, dans une note écrite au crayon dans la première page du manuscrit, que la traduction de la Risala serait l'œuvre de Amaghar al-Hahi, chef de la zaouïa Tijaniya des Idaw Tghmma (tribu d'Ihahan), auteur de la seconde moitié du XIXe et compilateur d'un poème panygérique sur les vertus du Cheikh Tijani. Cependant, cette appréciation me semble mal fondée. En m'appuyant sur d'autres notes écrites en marge de cette copie, je peux soutenir l'idée que cette traduction est l'œuvre de Ssi Brahim. La première note, rédigée par Roux, attribue clairement la traduction à Ssi Brahim : « Traduction de Ssi Brahim el-Kounki dans son parler berbère du début de *la risala al-qayrawaniya*. La joindre à la traduction complète du même ouvrage par le même auteur » (voir Fig. n°1). La note introductive de Ssi Brahim soutient la remarque de Roux. Il y écrit que le traducteur de cette œuvre maîtresse n'a fait que rendre en tachelhit les sens qu'il a pu saisir et demande à Dieu de l'orienter vers le bon sens (voir Fig. n°2). Ces notes laissent paraître que c'est lui-même qui a effectué le travail de traduction. C'est pour cette raison que j'ai intégré ce travail à la bibliographie de l'auteur.

Traduction epar di Brahim el Roux
 dans son parler berbère
 au debut de la Ribata al-gayrawana

—

A joindre à la traduction complète
 du même ouvrage par le même traducteur

—

عَنْ مُحَمَّدِ بْنِ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ أَبِي تَرْبِيزٍ الْقَائِمِ بِالْقَضَايَا عَنِ ابْنِ أَبِي تَرْبِيزٍ
 قَالَ لَيْسَ الْعِلْمُ مِنَ اللَّهِ فَتَلَدُ الْعِلْمَ عَنِ اللَّهِ بْنِ أَبِي تَرْبِيزٍ
 الْقَائِمِ بِالْقَضَايَا فِي عَمَلِهِ إِذَا كَانَ أَحَدٌ مَدَّ يَدَهُ إِلَى رِجْلِهِ
 وَاللَّهُ يَمُرُّ بِمَنْ تَشَاءُ لِقَدْ سَوَّاهُ الْأَفْصَاهُ وَذَلِكَ عَلَى
 حَسَبِ وَقْفِهِ مَشْرُوحًا وَاللَّهُ تَمَوْفِقًا لِلْقَوَائِمِ وَاللَّهُ
 أَكْرَمُ جَمْعٍ وَرَأْفَتًا أَحْسَنُ وَبِاللَّهِ آمَنَّا وَرَجَعْنَا إِلَى اللَّهِ

traduction de al-Madani Amghar ? (Nid)

Roux 85-a

- *Traduction en tachelhit des premiers chapitres du Boukhari*, Archives Berbères du « Fonds Arsène Roux », n°44.1.

- *Traduction en tachelhit des textes du manuel arabe de Cohen-Solal*, Archives Berbères du « Fonds Arsène Roux », n°44.2.

Au-delà, Ssi Brahim a contribué à la rédaction des textes ethnographiques que Roux a inséré dans son ouvrage *la Vie des Berbères par les textes*⁽³⁾. Les archives du « Fonds Roux » d'Aix-en-Provence contiennent des cahiers où il a rédigé des notices, écrites en amazighe et en caractères arabes, portant sur les différents thèmes qui lui ont été demandés. Il en ressort que sa production est nombreuse et variée, mais seules l'autobiographie et la description de l'enseignement coranique et des sciences religieuses dans le Souss constituent l'objet de la présente édition.

Né le 5 février 1893 à Rochemond (Drôme), Arsène Roux, qui a commencé sa carrière coloniale en Algérie, part au Maroc, alors un Protectorat français, en 1913 et travaille comme interprète dans le Maroc central jusqu'en 1919. Diplômé de berbère et d'arabe en 1921 et agrégé d'arabe en 1926, il a occupé plusieurs fonctions administratives et éducatives. Il est d'abord chargé des cours d'arabe à l'Ecole militaire et au lycée, à Meknès, ainsi que des cours publics de cette langue et du berbère, de 1919 à 1927, date à laquelle il est envoyé à Azrou pour assurer la fonction de directeur de l'Ecole régionale, nouvellement créée dans cette ville.

« C'est en octobre 1927, rapporte M. Benhlal, enfin, que s'ouvrit à Azrou l'Ecole régionale berbère, érigée depuis en collège berbère... La direction de l'Ecole régionale d'Azrou fut confiée à Arsène Roux, professeur agrégé d'arabe au cours secondaire de Meknès »⁽⁴⁾.

C'est cette école qui devait se transformer en collège, le fameux collège franco-berbère d'Azrou, en 1929, par l'adjonction de classes secondaires au cycle primaire. Roux devient son directeur-fondateur et occupe ce poste jusqu'à son départ pour Rabat, en 1935. A côté des fonctions de la direction, il est chargé des cours publics de berbère et, bénéficiant de la position stratégique de la région, il initie plusieurs enquêtes et collectes sur la production orale en amazighe. Dès son arrivée à Rabat, il est désigné directeur du Lycée Moulay Youssef et ce, de 1935 à 1944. Il est également élu Directeur d'Etudes et chargé de la Direction des Etudes de la dialectologie berbère à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, une fonction qu'il a assurée de 1935 jusqu'à son départ définitif du Maroc en 1956. Après son retour en France, il avait de nombreuses responsabilités dans l'enseignement de l'arabe jusqu'à son décès survenu à Pau le 19 juillet 1971⁽⁵⁾.

(3) Arsène Roux, *La Vie berbère par les textes, parlers du Sud-ouest marocain, tachelhit. 1^{re} partie. La vie matérielle*, Paris, Larose, 1955.

(4) Mohamed Benhlal, *Le Collège d'Azrou. La formation d'une élite berbère civile et militaire*, Paris/Aix-en-Provence, Editions de Karthala et de l'IREMAM, 2005, p.113.

(5) D'après la biographie établie par Claude Brenier-Estrine, in H. Stroomer et M. Peyron, *Catalogue des archives du "Fonds Arsène Roux"*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, 2004, pp. 9-10.

Durant son séjour au Maroc, Roux n'était pas uniquement un enseignant et administrateur, mais aussi un chercheur, découvreur et collectionneur. Outre le recueil d'échantillons de production orale qui lui ont servi pour la confection de manuels pédagogiques⁽⁶⁾, il a mobilisé ses assistants pour la production de matériaux écrits ou transcrits pour l'étude de la vie sociale et politique des Amazighes, en particulier les groupes imaziɣn et iclɣiyn. Mais le chemin ne s'arrête pas là. Ses missions précises ne l'ont pas empêché de chercher à enquêter sur d'autres formes de pratiques culturelles. C'est dans ce contexte qu'il découvre l'importance et la richesse de la littérature en amazighe. Dès lors, il a attaché un intérêt profond pour la collecte de manuscrits et de données se rapportant à cette tradition. La collecte se fait soit par achat soit par établissement de copies. Une lettre, envoyée de Tinghir le 21 novembre 1938, qui se trouve dans les Archives Berbères du Fonds Roux et provenant d'un de ses anciens élèves Bel Hadj Bouâzza Mohamed, montre que Roux s'est servi aussi bien de ses assistants que de ses anciens élèves, en poste dans des différentes régions, pour la collecte de ces documents. L'ancien élève y écrit :

« je vous envoie ci-joint une copie du « Tenbih el Mazirhi » que j'ai trouvé chez un feqih de passage à Tinjdad – j'ai fait tout mon possible pour acheter l'original afin de vous l'envoyer, mais le propriétaire n'a pas voulu » (voir Fig. n°3).

Tinjdad, le 21 Novembre 1938

Monsieur le Directeur,

Je vous envoie ci-joint une copie du "Tenbih el Mazirhi" que j'ai trouvé chez un feqih de passage à Tinjdad - j'ai fait tout mon possible pour acheter l'original afin de vous l'envoyer, mais le propriétaire n'a pas voulu -

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sentiments les plus dévoués.

Bel Hadj Bouazza Mohamed
Bouazza - Mali - Tinghir

*201.1.1.1
11/2-38*

(6) Voir en particulier, A. Roux, *Petit guide de conversation berbère : parlars du Sud-Ouest marocain (tachelhit)*, Rabat, 1950, et du même, *Initiation au thème berbère, parlars du Sud-Ouest marocain (tachelhit)*, Rabat, 1950.

Ce faisant, il a réussi à constituer un important fonds de manuscrits comportant une centaine de textes différents. Il comporte des manuels d'obligations rituelles, de l'exhortation, des lexiques arabo-tachelhit, des recueils de recettes médicinales, des textes d'astronomie, des traductions de traditions prophétiques ou d'œuvres maîtresses... Cependant, si Roux a réuni un matériel intéressant et suffisant pour engager une étude approfondie, il ne s'est pas attelé à l'analyse des traits et à la présentation des textes emblématiques de cette tradition. Mis à part ses travaux portant sur les productions orales ou sur les notices établies par ses assistants⁽⁷⁾, tout ce qu'on connaît de lui à propos de la littérature, c'est qu'il a aidé à l'édition d'un texte de Mhend ben Ali Awzal (m. 1749) et a publié un résumé d'une conférence sur la tradition littéraire en tachelhit. *baḥr ad-ddumuc*, l'océan des larmes, c'est de ce texte qu'il s'agit, qui remonte au XVIII^e siècle, a été édité et traduit vers le français par l'égyptologue Bruno Stricker⁽⁸⁾. Quant au résumé de la conférence, il a été publié aux *Actes du XXI^e Congrès des Orientalistes*. Il y tente de montrer que, contrairement à une certaine idée reçue, la société amazighe n'ignorait pas la tradition écrite. Au-delà de la richesse des productions orales qui constituent certes le mode de production dominant, toute une littérature écrite existe et « est moins pauvre qu'on ne l'avait cru ». Elle témoigne de la vitalité des auteurs amazighes et constitue une contribution exemplaire des Amazighes du Sud-Ouest marocain à la littérature religieuse écrite dans l'histoire marocaine⁽⁹⁾.

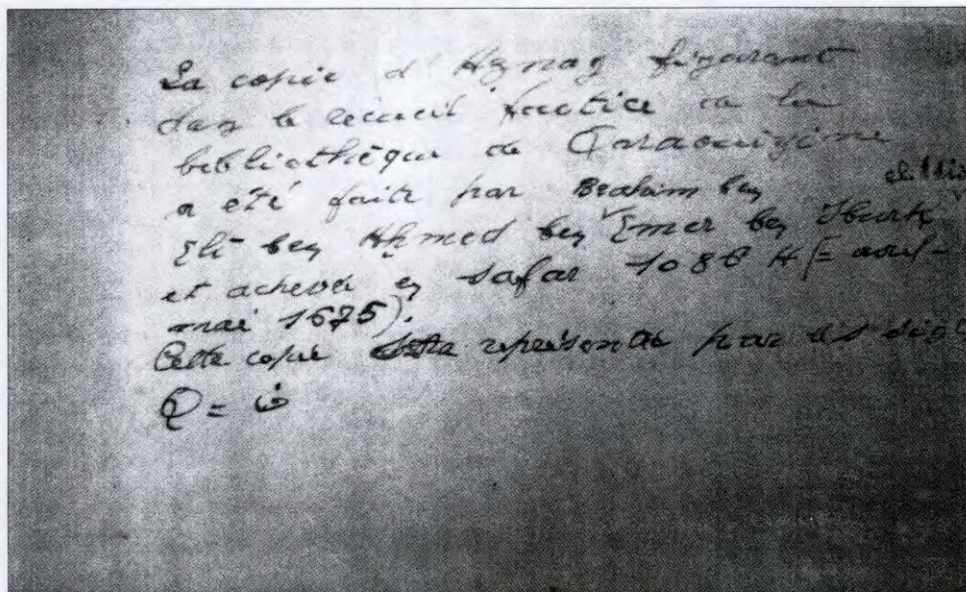
Il est à noter par ailleurs que la consultation de ses archives montre qu'il a initié une étude sur cet aspect de pratique culturelle. L'observation des différentes notes, choix de textes transcrits ou de demandes exprimées à ses assistants montre que l'auteur s'est mis à travailler sur les formes de la littérature en milieu amazighe et sur ses conditions de production. Au-delà des documents recueillis, classés et retranscrits, il s'est attaché à une étude sur la production de Brahim ben Abdellah as-Sanhaji (Aznag), un auteur de la fin du XVI^e siècle. Nous pouvons savoir, grâce à ces notes, réunies dans une chemise portant le numéro 27.3.19 suivant le catalogue des Archives Berbères du Fonds Roux, qu'il avait confronté trois copies de ses *'aqa'id addin* (traités de religion). La première, désignée par la lettre Q, est la copie se trouvant à la Bibliothèque de la Karawiyyin, elle est faite par Brahim ben Ali Ben Ahmed Amer ben Iburk al-Adisi et achevée en safâr 1086 de l'hégire [août-mai 1675] (voir Fig.4). La deuxième, désignée par la lettre ʧ, provient de Tata. Achevée en rajab 1197 de l'hégire [juin 1782], elle est faite par Mhmd

(7) Les principales publications de Roux basées sur la collecte de productions orales ou transcrites sont : *La Vie berbère par les textes, parlars du Sud-ouest marocain, tachelhit. 1^{re} partie. La Vie matérielle, op.cit. ; Récits, contes et légendes berbères dans le parler des Béni-Mtir*, Rabat, 1942; *Récits, contes et légendes berbères en tachelhit*, Rabat, 1942 ; « Un chant d'amdyaz, l'aède berbère du groupe linguistique béraber », in *Mémorial Henri Bassot*, Paris, Guethner, 1928, pp.237-242; « Les Imdyazen ou aèdes berbères du groupe linguistique béraber », *Hespéris*, 8, 1928, pp.231-251, « Les aventures extraordinaires de Sidi Hmad-u-Musa, patron du Tazerwalt », *Hespéris*, 39, 1936, pp.75-96, et « Poésie populaire arabo-berbère du Maroc central », in *Actes du IV^e Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes*, Alger, 1938, pp.865-872.

(8) Bruno H. Stricker, *L'Océan des pleurs : poème berbère de Muhammad al-Awzali*, Leiden, Publication de la Fondation Goeje, 1960.

(9) Arsène Roux, « Quelques manuscrits en berbères en caractères arabes », *Actes du XXI^e Congrès des Orientalistes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1949, pp. 316-317.

Ben Brahim Ben Ahmed ben Mhmd al Atikni an-Nadifi. Il se peut que se soit la copie qui existe actuellement au Fonds Roux et portant le numéro 28. La troisième, représentée par la lettre R, est transcrite par Mhmd Ben Ahmed Ben Abdellah at-Timli et date du 24 jourmada at-tani de l'année de l'hégire 1143 [3 janvier 1731]. Elle se trouve actuellement dans les manuscrits du Fonds Roux, cataloguée sous le numéro de 75d. Au-delà, il a recueilli, le 11 janvier 1942 - auprès d'un informateur du nom de Ahmed Ben Mohammed, originaire de la Zaouïa de Sidi Abdellah u Mhnd, près de Taznakht-, des renseignements sur la zaouïa des Ayt Wissâden, à laquelle Aznag est affilié.



En outre, les archives regorgent de petites notes, écrites par Roux ou par l'un de ses assistants ou correspondants, relatives au problème de l'écriture en amazighe ou sur des problèmes inhérents à la traduction des œuvres religieuses en langues étrangères. Nous savons ainsi qu'il a échangé des correspondances avec un certain Ssi Larbi ben Mohammed es-Snoussi à propos de la licéité de traduire le Coran vers les autres langues. Il a aussi demandé à l'un de ses assistants de lui transcrire le passage où Jalal ad-Din as-Suyuti cite des termes amazighes utilisés dans le Coran et de lui rapporter les versets coraniques concernés. Un autre aspect a attiré son attention. Il s'agit des motivations qui animent les auteurs amazighes. De ce point de vue, Roux a transcrit en caractères latins un passage très significatif, extrait d'un poème de Ahmed ben Abderrahman at-Timli (voir infra). Pour l'auteur de ce passage, que Roux a intitulé « utilité pour les Musulmans berbérophones d'étudier les ouvrages composés en Berbère [le texte se trouve aux Archives Berbères du Fonds et catalogué sous le numéro de 40.7], il est plus utile d'utiliser les livres composés en amazighe que de continuer à lire les textes fondateurs en arabe sans saisir leur sens. On peut lire :

ⵎⵓ ⵔⵓ ⵉⵔⵓⵉ ⵜⵓⵏⵓⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓ

ⵎⵓ ⵔⵓⵏⵓⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓⵏⵓ

ⵎⵓ ⵔⵓⵏⵓⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓⵏⵓ

Quiconque ne maîtrisant pas l’arabe et ne peut saisir le sens du Coran
Ainsi que celui des traditions, peut lire les livres des Amazighes
comme le livre amazighe de sidi Mhend ben Ali Akbil [Awzal].

Ou encore :

ⵎⵓ ⵔⵓⵏⵓⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓⵏⵓ

ⵓⵏⵏⵓⵏⵓⵏⵓ, ⵓⵏⵏⵓⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓⵏⵓ ⵓⵏⵏⵓⵏⵓⵏⵓ

C’est mieux de lire cet amazighe [livre d’Awzal]

que de lire le Coran sans en saisir le sens

Il apparaît ainsi que Roux a réuni les documents de référence ainsi que des renseignements importants pour mener à bien une étude sur cette pratique littéraire qui n’a pas beaucoup attiré l’attention des amazighisants français, mais son projet n’avait pas abouti. Pour une raison ou une autre, Roux a abandonné cette étude. Néanmoins, sa passion pour la collecte et la classification a légué un riche patrimoine aux générations futures.

C’est après sa mort, en effet, et précisément en 1974, que sa femme, Mme Emma Roux, et sa fille, Mme Francette Cismigu, ont fait don de sa bibliothèque privée à l’Encyclopédie Berbère, dirigée alors par Gabriel Camps. Installée au premier étage de L’Institut de Recherches Méditerranéennes d’Aix-En-Provence, situé au 5 avenue Pasteur, elle est intégrée au Fonds berbère et devient le Fonds Arsène Roux. Celui-ci est administré pour longtemps par l’Institut de Recherches et d’Etudes sur le Monde Arabe et Musulman et sa gestion a été confiée, à partir de 1991 jusqu’en 2003, à Mme Claude Brenier-Estrine. Il bénéficie, après son déménagement des anciens locaux de l’IREMAM, d’un local dans la mezzanine de la Bibliothèque de la Maison Méditerranéenne des sciences de l’Homme à Aix-en-Provence.

Le fonds contient un nombre important de manuscrits écrits en tachelhit, quelques manuscrits en arabe et une collection d’énigmes, proverbes, contes, légendes religieuses et de matériaux et de notices lexicographiques et ethnographiques. Malgré les véritables richesses et la qualité des documents qu’il recèle, le Fonds, en raison de son inscription dans l’histoire scientifique et politique du champ des études amazighes, n’a pas bénéficié, au début, du traitement convenable⁽¹⁰⁾. Toutefois, Claude Brenier-Estrine a déployé des efforts pour le faire vivre et le rendre visible, en collaborant au classement

(10) Voir en particulier l’article de Brenier-Estrine qui met en relation la position marginale des études amazighes en France et la situation du Fonds, C. Brenier-Estrine, « Un centre de documentation berbère. Reflet du champ politique », in H. Claudot-Hawad (Sous la Direction), *Berbères et Arabes. Le Tango des spécialistes*, Paris, Editions Non Lieu (avec la collaboration de l’IREMAM/Aix-En-Provence), 2006, pp. 155-168.

et à l'inventaire de ses archives. Ainsi, le catalogue des manuscrits et l'indexation des archives ont été réalisés. Van Den Boogert, berbérisant, arabisant et philologue néerlandais, a établi le catalogue des manuscrits où il a inventorié plus de deux cents titres⁽¹¹⁾. De leur part, Harry Stroomer, de l'Université de Leiden et Michael Peyron, enseignant à l'Université Al Akhawayne à Ifran, ont finalisé le Catalogue des Archives du Fonds, il est l'aboutissement d'un travail qui a duré de longues années⁽¹²⁾. Par-delà ce travail d'inventaire, des études et des recueils de textes, fondés sur l'exploitation des matériaux collectés par Roux ou ses assistants et collaborateurs et la publication des textes inédits de Roux, ont récemment enrichi la bibliographie amazighe. Pour illustrer cette richesse, on peut citer les titres suivants :

A. Roux et A. Bounfour (éd.), *Poésie populaire berbère : Maroc du Sud-Ouest, Igedmiwen*, Ed. du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1990.

A. Roux et D. Benzekri, « Quelques chants berbères sur les opérations de 1931-1932 dans le Maroc central », *Etudes et Documents berbères*, 9, 1992, pp. 165-219.

A. Roux et H. Stroomer, *Tashelhiyt Berber texts from the Ayt Brayyim, Lakhsas and Guedmioua region (South Morocco), a linguistic reanalysis of "Récits, contes et légendes berbères en Tachelhiyt" by Arsène Roux with an English translation*, Köln, Köppe, 2003.

A. Roux et M. Peyron (éd.) *Poésies berbères de l'époque héroïque, Maroc central : 1908-1932*, Aix-en-Provence, IREMAM/Edisud, 2002.

A. Roux, « Enigmes et proverbes en berbère-tachelhit », *Etudes et Documents berbères*, 12, 1994, pp.183-197.

Amard, P. et H. Stroomer, *Textes berbères des Ait Ouauzguite*, édités et annotés par H. Stroomer, Aix-en-Provence, Edisud, 1997.

H. Stroomer, *Textes berbères des Guedmioua et Goundafa (Haut-Atlas, Maroc)*, basés sur les documents de F. Corjon, J.-M. Franchi et J. Eugène, Aix-en-Provence, Edisud, 2001.

Nico Van Den Boogert, « la révélation des énigmes », *lexiques arabo-berbères des XVII-XVIIIe siècles*, Travaux et documents de l'IREMAM, n° 19, Aix-en-Provence, 1998.

(11) Nico Van Den Boogert, *Catalogue des manuscrits arabes et berbères du Fonds Roux (Aix-en-Provence)*, Travaux et Documents de l'IREMAM n°18, Aix-en-Provence, 1995.

(12) H. Stroomer et M. Peyron, *Catalogue des archives du "Fonds Arsène Roux"*, op.cit

Le travail se situe ainsi clairement dans le cadre des conditions de possibilité de l'écriture en amazighe, celle-ci étant avant tout une production recommandée qui s'inscrit dans des stratégies différentes de mobilisation⁽¹⁶⁾. Mettre le témoignage de Ssi Brahim en regard de la pratique des écrivains en amazighe, qui consiste à répondre à des demandes et à des sollicitations de maîtres, montre que l'auteur obéit aux jeux de la pratique. Aussi, sa méthode scripturaire s'inspire-t-elle profondément de ses techniques et adopte les règles fondamentales. La notation des diacritiques qui consistent à écrire certaines lettres absentes dans le système graphique arabe (comme le g, le z et le r emphatiques en ajoutant trois points souscrits sur le ك, le ص et le ر) et l'adoption des vocalisations pour noter les voyelles montrent le respect de la norme établie et transmise, du moins depuis le XVI^e siècle. En cela, le texte préserve de solides liens avec l'écriture en tachelhit. Toutefois et en tenant compte du thème abordé, il en diffère sensiblement. Un aperçu sur l'évolution de cette tradition permettra même de donner une nouvelle signification à cette expérience singulière.

Il est à noter en effet qu'un nombre de chercheurs s'intéressant aux pratiques culturelles dans le domaine amazighe ont révélé l'existence de traditions écrites sous forme de manuscrits en alphabet arabe et traitant souvent de thématiques religieuses⁽¹⁷⁾. Ce type de production a émergé dans des conditions historiques propices, se rapportant essentiellement aux compétitions dynastiques, depuis les Kharidjites. Le Coran du bourghwate Saleh Ibn Tarif serait même le premier texte produit en amazighe après l'avènement de l'Islam⁽¹⁸⁾. Il a annoncé toute une littérature qui, produite dans une stratégie parallèle mais libérée du poids compromettant de l'apostasie, a caractérisé l'action politique et culturelle des mouvements kharidjites. Les Ibadites, qui constituent le prolongement social et politique du kharidjisme et apparus particulièrement dans la Tripolitaine et dans le Sud algérien, ont mobilisé et développé la production lettrée en amazighe⁽¹⁹⁾. Par-delà l'élaboration de toute une série de traditions prophétiques légitimant leur projet politique et cherchant aux Amazighs une origine dans la généalogie légale, ils ont traduit et composé des œuvres poétiques et de prose, parfois

(16) Voir en particulier, Ali Amahan, « L'écriture en tachelhit est-elle une stratégie des zaouïas », in Drouin et Roth (Eds), *A la croisée des études libyco-berbères, mélanges offerts à Lionel Galand et Paulette Galand-Pernet*, Paris, CNRS, 1993, pp.437-449

(17) Voir en particulier M.-M. As-Soussi, *Sus al-'alima (Le Sous savant)*, Mohammedia, Imprimerie Fedala, 1960; P. Galand-Pernet, « Notes sur les manuscrits à poèmes chleuhs de la Bibliothèque Générale de Rabat », *Journal Asiatique*, vol. CCCLX, 1972, pp. 299-316, du même, « Notes sur les manuscrits à poèmes chleuhs du fonds berbère de la Bibliothèque Nationale de Paris », *Revue des Etudes Islamiques*, vol.XLI-2, 1973, pp. 283-296, Nico Van Den Boogert, *Catalogue des manuscrits arabes et berbères du Fonds Roux (Aix-en-Provence)*, *op.cit.*, et du même, *The berber literary tradition of the Sous, with an edition and translation of « the ocean of the tears » by Muhammad Awzal (d.1749)*, *op.cit.*

(18) Tadeuz Lewicki, « De quelques textes inédits en vieux berbère provenant d'une chronique ibadite anonyme », *Revue des Etudes Islamiques*, 1934, pp. 275-296.

(19) Voir en particulier, A. C. Motylinski, *Bibliographie du Mزاب. Les livres de la secte ibadhite*, Alger, Imprimerie de P. Fontana, 1885, du même auteur, *Le Djebel Nefousa*, Paris, Leroux, 1898, T. Lewicki, « *Mélanges berbères-ibadhites* », *Revue des Etudes Islamiques*, 1936, Cahier 3, pp.267-285 et Ad Darjini, *Tabaqat al-Mashayikh (les Classes des savants ibadites)*, Alger, (sd) et Chikh Bekri, *Le Royaume Rostemide. Le premier Etat algérien*, Alger, Editions ENAG, 2005.

même associant l'amazighe et l'arabe⁽²⁰⁾. Leurs chroniques restituent parfois des séances de débat et d'apologie à propos des questions relevant de la licéité d'usage de l'amazighe ou de l'utilisation des termes locaux dans la désignation des mots de la divinité⁽²¹⁾. Il en résulte que l'ibadisme a largement contribué à la fixation de la tradition et à créer les conditions favorables à sa légitimation et à son développement.

De même, les Almohades ont mobilisé la confection de matériaux écrits dans leur quête de pouvoir politique. C'est le Mahdi, en personne, qui a investi l'écriture en amazighe. Outre l'utilisation, suivant les termes de son historiographe al-Baydaq, de la langue occidentale dans sa vie quotidienne et dans les assemblées politiques, il s'est mis à l'élaboration de manuels et de textes didactiques. Il a ainsi composé un opuscule, la *murshida* (l'épître d'orientation), et aurait traduit quelques chapitres du Coran⁽²²⁾. L'usage de l'amazighe a aussi une place de choix dans les pratiques culturelles, on sait, grâce au témoignage de *Zahrat al-'as*, que la maîtrise de l'amazighe s'est posée comme condition d'accès à certaines fonctions religieuses, « les Almohades, au début de leur règne, exigeaient que les prédicateurs de la mosquée de Kaïraouanais puissent s'exprimer en berbère »⁽²³⁾. Cependant, on ne possède, de cette époque, que quelques fragments et un lexique arabo-amazighe, celui d'Ibn Tunart⁽²⁴⁾. Il est donc difficile de constituer une connaissance suffisante sur ses techniques, ses types marquants et ses différentes formes. Néanmoins, il est admis que cette production s'inscrit clairement dans les stratégies politiques de ces mouvements, l'écrit en amazighe étant une des voies par lesquelles ceux-ci accèdent à une visibilité sociale. C'est avec l'essor de ces mouvements en compétition pour le pouvoir suprême que cette tradition a émergé et s'est développée et apparaît comme une stratégie de mobilisation et de légitimation dans un contexte marqué de compétitions et de rivalités dynastiques.

(20) L'un des rares témoins de cette production est un texte bilingue arabo-amazighe de 594 pages, voir A. C. de Motylinski, « Le Manuscrit arabo-berbère de Zouagha découvert par M. Rebillet. Notice sommaire et extraits », *Actes du XIV^e Congrès des Orientalistes, Alger 1905*, Paris, Leroux, 1907, t.II, pp.68-78.

(21) A. C. de Motylinski, « Le nom berbère de Dieu chez les Abadites », *Revue Africaine*, 49, 1905, pp.141-148 et G. Marçais, « Le dieu des Abadites et des Barghwâta », *Hespéris*, t. XXII, 1936, pp. 33-56.

(22) Le Baron De Slane écrivait : « Il s'exprimait en berbère avec une rare élégance et, lorsqu'il eut commencé à répandre ses doctrines chez les tribus de l'Atlas, il rédigea pour leur usage une traduction du Coran en langue berbère », « Notes sur la langue, la littérature et les origines du peuple berbère », in Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes*, Alger, Imprimerie du Gouvernement, 1856, t.IV, p. 533.

(23) D'après Roger Letourneau, *Fès avant le Protectorat. Etude sociale et économique d'une ville de l'Occident musulman*, Casablanca, SMLÉ, 1949, p. 60.

(24) L'identité d'Ibn Tunart pose problème compte tenu de l'existence de plusieurs personnes portant ce nom. Van Den Boogert rapporte que son nom complet est Abou Abdallah Mohamed Ibn Jaâfar Al-Qaïssi. Il est originaire de la Kabylie et précisément de Qla'at Bani Hammad où il est né vers 1085. Avant d'occuper la charge de la judiciaire et d'enseignement à Fès, Ibn Tunart a fait ses études à Cordoue, Boogert dit que quatre copies différentes de son lexique arabo-amazighe, compilé probablement vers 1145 et intitulé *Kitab al-asma'* (le livre des noms), sont postérieures au XVII^{ème} siècle et que la plus complète contient plus de 2500 entrées, classées par sujets, voir Boogert, « *la révélation des énigmes* », *lexiques arabo-berbères des XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècles, op-cit.*, pp. 11-12. Deux copies de ce lexique se trouvent dans les Manuscrits de Fonds Roux et portent respectivement les numéros de 88a et 88b. Elles sont récentes et réalisées par l'un des collaborateurs de Roux. Quant à Mokhtar As-Soussi, il se contente d'intégrer son œuvre à la production savante de Souss et dit ne connaître rien de sa biographie. Il a présenté cette compilation comme une traduction de termes arabes en tachelhit voir, *le Souss savant, op-cit.*, p. 177. D'après Ali Amahan, les informations de Boogert sont erronées. En fondant son appréciation sur le fonds lexical du *livre des noms* et sur les éléments biographiques rapportés par les auteurs anciens comme as-Samlali et el-Tadili, il avance que Ibn Tunart Abou Lougout ou Ulgout serait de la région de Nfis et pourrait vivre à l'époque almoravide (information personnelle).

Par ailleurs, l'évolution de l'action politique a permis l'introduction de l'écrit dans l'histoire des zaouïas, en particulier dans le Sud marocain⁽²⁵⁾. La caractéristique commune à tous les principaux mouvements confrériques rencontrés dans l'histoire du Sud marocain depuis le XVI^e siècle concerne leur tendance à inciter l'écrit en langue amazighe. Pour faire marquer l'identité d'une maison ou d'un saint compétitif au sein d'une même maison durant les périodes de succession, on charge souvent un lettré, disciple ou proche, de composer une œuvre en amazighe. L'œuvre permet ainsi de baliser l'espace du culte et de faire entrer cette figure montante de la sainteté dans la mémoire du groupe. Elle est en ce sens un témoignage d'une nouvelle pratique, signe d'une différenciation et marque d'un renouveau confrérique. Elle se concrétise souvent par la confection d'un texte, souvent versifié, écrit en alphabet arabe. Ces textes traitent généralement de la doctrine de l'unicité divine *ttawhid*, des obligations rituelles et des rapports sociaux, de la vie et des traditions du Prophète, des voies et principes de la conduite mystique, du pèlerinage, de la description de l'au-delà, des plaisirs du paradis et de moralisation. Cette forme d'écriture se réfère aux normes religieuses et à l'idéologie confrérique. Elle traduit les stratégies et les programmes d'action de cette forme d'organisation sociale et éducative que constitue la zaouïa. Bénéficiant ainsi de conditions favorables, l'écriture s'est enracinée dans la vie des zaouïas, ce qui explique sa permanence et sa normativité. Partant, elle s'est constituée en une homogène et régulière tradition littéraire.

C'est en ce sens que l'histoire culturelle du Sud marocain, qui se caractérise par la continuité d'une solide tradition dans ce domaine, peut permettre d'appréhender son évolution en fonction de contextes différents. Au-delà de ses conditions de possibilité déjà évoquées, la forme et le thème ont évolué à travers l'histoire. Au départ, les auteurs, en particulier Aznag, qui peut être considéré comme l'ancêtre de la forme versifiée, et Awzal, le successeur et le normalisateur de la tradition, se sont attachés à composer des manuels associant de thèmes divers : de la théologie aux obligations rituelles en passant par le droit, le voyage et la description de l'au-delà. Ces deux auteurs ont marqué l'histoire de cette pratique et ont inspiré la confection d'autres travaux traitant du *fiqh* ou d'autres sujets complémentaires. Nous pouvons évoquer les compilations des auteurs suivants :

- Dawud Ibn Abdallah at-Tamsawti est originaire de Isi dans l'Anti-Atlas occidental. Auteur du XVIII^e siècle, il a écrit en 1755 un manuel de *fiqh* versifié en 3000 vers. Plusieurs copies de ce texte existent au fonds Roux et sont cataloguées sous les numéros suivants : 25, 44, 83 et 96⁽²⁶⁾.

- Mohamed Ibn Yahia at-Tizakhti est mort vers 1858. Il est originaire de la tribu des Ammln et a occupé pour longtemps la fonction de juge à Taroudant et ce, depuis 1844.

(25) Ali Amahan, « L'écriture en tachelhit est-elle une stratégie des zaouïas ? », *op.cit.*

(26) Van Den Boogert, *Catalogue des manuscrits arabes et berbères du Fonds Roux (Aix-en-Provence)*, *op.cit.*, p.25, pp.36-37, p.55, p.61 et p.123.

Il a composé un manuel consacré aux obligations rituelles similaire à *al-Hawd* de Awzal de 2000 vers. Une copie de ce manuscrit existe à la bibliothèque de Leiden et porte le numéro de Or.22.943⁽²⁷⁾.

- al-Hassan ibn Ibrahim al-'Arousi, dont on ne connaît pas assez d'éléments biographiques, est originaire, comme son nom l'indique, des Ayt 'Arous, une fraction des Idaw Smlal dans l'Anti-Atlas occidental. Il a établi une traduction de *al-Murshid al-Mu'in* de Abdelawahd Ibn 'Achir (m.1639). Les copies de ce texte existent à Leiden et sont classées sous les numéros suivants : Or.22.316, Or.23.248 et Or. 23.252⁽²⁸⁾.

- Al-Madani Ben Mohammed at-Tughmawi, dit Amghar, est le chef de la Zaouïa des Tijania à Idaw Tghmma, une fraction des Ihahan dans le Haut-Atlas occidental. Auteur de la fin du XIXe siècle, il a établi une autre traduction de *al-Murshid al-Mu'in*. Une copie incomplète de ce texte existe à Leiden et porte le numéro de Or. 23.247⁽²⁹⁾.

- Ali Ibn Ahmed ad-Darqaoui est le chef-fondateur de la zaouïa Derqaouia à Ilgh, dans l'Anti-Atlas occidental. Il est un auteur de la fin du XIXe et début du XXe, il est mort en 1910. Il a surtout traduit la partie consacrée aux obligations rituelles [*'ibadat*] dans le commentaire de Khalil, établi par Abdel Kader Ibn Mohamed al-Amir (m.1816-7). La traduction est intitulée, *tafukt n dдин* [le soleil de la religion], elle est composée de 10000 vers. Une copie de ce texte se trouve à Aix-en-Provence et porte le numéro de 64⁽³⁰⁾.

Par la suite, la tradition littéraire s'est engagée dans une sorte de spécialisation thématique. Dans ce cadre, un genre regroupé sous le thème de l'exhortation, *Imaweidha* ou *nasīha*, a occupé une place de choix. Il comporte des exhortations destinées aux femmes, des textes contre certaines pratiques qualifiées d'hérétiques comme la vente à réméré, la transformation d'une part fixée de l'impôt légal en subvention aux mosquées et aux universités rurales, les prix fixés pour l'évaluation du trousseau de la mariée, les coutumes,... la description des plaisirs du paradis, l'énumération des noms de Dieu ou du Prophète, éloges du Prophète ou des Saints

(27) *Ibid.*, p.123 et du même auteur, *The berber literary tradition of the Sous, with an edition and translation of « the ocean of the tears »* by Muhammad Awzal (d.1749), *op.cit.*, p.71. Mokhtar as-Soussi a intégré ce lettré à la liste des hommes de la culture arabe dans le Souss et le présente comme le premier savant originaire des Ammln qui a occupé la charge de la judicature à Taroudant, voir *Rijalat al-'ilmn al-'arabi fi Sus. Min al-qarn al-xamis al-hijri ila muntasaf al-qarn ar-rabi' 'ashar* [Les Hommes de la science arabe dans le Souss. Du Ve siècle de l'hégire jusqu'au milieu du XIVe siècle], Tétouan, Mu'sassat at-Taghliif wa Tiba'a wa Nnashr wa Ttawzi' li Shamal, 1989, p.111.

(28) Van Den Boogert, *The berber literary tradition of the Sous, with an edition and translation of « the ocean of the tears »* by Muhammad Awzal (d.1749), *op.cit.*, p.71.

(29) *Ibid.*, pp.71-72 et à propos de cet auteur, voir Van Den Boogert, *Catalogue des manuscrits arabes et berbères du Fonds Roux (Aix-en-Provence)*, *op.cit.*, pp.123-124 et aussi, Boogert et Stroomer, « A Sous berber poem on the merits of celebrating the mawlid », *Etudes et Documents Berbères*, 10, 1993, pp.47-82.

(30) Van Den Boogert, *The berber literary tradition of the Sous, with an edition and translation of « the ocean of the tears »* by Muhammad Awzal (d.1749), *op.cit.*, p.72 et du même auteur, *Catalogue des manuscrits arabes et berbères du Fonds Roux (Aix-en-Provence)*, *op.cit.*, p.45 et pp.120-121. A propos de cet auteur, voir en particulier Mokhtar As-Soussi, *Al-Ma'sul* [le mielleux], Casablanca, Imprimerie an-Najah, 1963, t.I, pp. 184-324, du même auteur, *at-Tiryaq al-mudawi fi axbar as-Shaykh sidi al-Hajj Ali ad-Derqawi*, Tétouan, Imprimerie al-mahdiya, 1960 et M. Zekri, *Le cheikh sidi al-Hajj 'Ali al-Derqawi al-Ilghi : un saint marocain du XIX^e siècle*, Thèse de Doctorat, EHESS, 1977.

consacrés comme Sidi Ahmed at-Tijani⁽³¹⁾. Parmi les auteurs qui se sont illustrés dans la composition de ce genre de textes, on peut particulièrement citer :

- Mohamed al-Hana'i : comme son nom l'indique, il est un lettré du XIXe siècle. Mort en 1878, il est de la localité d'Agadir n Lhna dans la région de Tata où sa famille, une lignée maraboutique du nom des Ayt Hssayne, a fondé une zaouïa. Outre certains textes abordant des sujets différents comme le thé et les éloges au Prophète et au Cheikh Sidi Ahmed at-Tijani, il a surtout composé un poème de 160 vers où il dénonce certaines pratiques qualifiées d'innovations hérétiques. Ce texte se trouve au Fonds Roux et catalogué sous le numéro de 141a⁽³²⁾.

- Lahcen Ben Ahmed Ben Mohamed at-Tamli Al-Irazani est un lettré de la deuxième moitié du XIXe siècle. Originaire d'Ammln, il est établi à Irazan, dans les environs de Taroudant. Il a occupé la charge d'enseignement dans l'université rurale fondée dans cette localité. Il est mort en 1890-1. Il est connu par un long poème d'environ 2000 vers à titre très significatif : *kitab al-bida'*, livre des innovations hérétiques. Le livre-poème est composé à une date antérieure à 1866, parce que la seule copie que nous avons pu consulter qui se trouve au Fonds Roux et catalogué sous le numéro de 5 [une copie de ce manuscrit est mise en ligne sur : <http://data.bivimed.org>] est établie en cette année. Il est composé sous forme d'une description, parfois détaillée, d'un nombre important de pratiques que son auteur dénonce en les regroupant sous l'appellation religieuse de *bida'* : innovations hérétiques⁽³³⁾.

- Ahmed Ben 'Abderrahmane at-Timli al-Jashtimi. Il est né à Agwshtim dans la vallée d'Ammln en 1815-6 et fait partie de la célèbre famille scientifique qu'As-Soussi nomme al-Jashtimiya. Après un séjour à Taroudant, il est devenu compagnon du Sultan Hassan 1^{er} et a résidé à Marrakech. Retourné dans le Souss, il est mort à Tiyyout dans les environs de Taroudant en 1909. Il a composé une dizaine d'exhortations sur les attributs de Dieu et du Prophète et contre les rivalités entre les confréries religieuses et certaines pratiques qualifiées d'innovations hérétiques. Diverses copies de ses textes se trouvent à Aix-en-Provence (63-15, 79-4, 91-1; 98a, 98b, 98c, 98d, 98e, 98f, 98g-1, 98h-3, 98h-5, 98h-10, 98h-11, 98h-12, 134-2, 137 et 159a), à Leiden (or.23.253, or.23.125 et or.22.316) et à Rabat (681D)⁽³⁴⁾.

(31) Fondateur de la voie Tijaniya, son nom complet est Abou al-Abbas Ahmed at-Tijani. Il est né en 1737 dans le village saharien Ain al-Mahdi dans l'actuelle Algérie et décéda en 1815 à Fès.

(32) As-Soussi, *Le Souss savant*, op.cit., p.200 et Van Den Boogert, *Catalogue des manuscrits arabes et berbères du Fonds Roux (Aix-en-Provence)*, op.cit., p.121.

(33) Voir As-Soussi, *Al-Ma'sul*, op.cit., t.19, pp.45-69 et Van Den Boogert, *Catalogue des manuscrits arabes et berbères du Fonds Roux (Aix-en-Provence)*, op.cit., p.123.

(34) As-Soussi, *Rijalat al-'ilm al-'arabi fi Sus*, op.cit., p.107-108, Van Den Boogert, *Catalogue des manuscrits arabes et berbères du Fonds Roux (Aix-en-Provence)*, op.cit., p.45, p.53, p.60, p.62-63, p.75-76, p.83 et p.123, du même auteur, *The berber literary tradition of the Sous, with an edition and translation of « the ocean of the tears » by Muhammad Awzal (d.1749)*, op.cit., p.74. Une de ses exhortations est publiée, voir Van Den Boogert et Harry Stroomeer, « A Sous berber text : a short catechism by ahmad at-timli », *Actes de la Troisième Rencontre Universitaire Maroco-Néerlandaise*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 1992, pp.195-200.

Vers la fin du XIXe siècle et au début du XXe, la diffusion de la Tijaniya essentiellement au sein des hommes de la science et du pouvoir a permis la production de poèmes panégyriques sur le Cheikh Tijani. Les célèbres poèmes sont attribués à Mohamed al-Hana'i, à Al-Madani Ben Mohammed at-Tughmawi (voir *supra*) et à Said Ben Mohamed an-Nadifi Amgun, un lettré de la seconde moitié du XIXe, siècle originaire de la région Imgunn, qui fait partie de la tribu des Ida Unidif dans l'Anti-Atlas méridional.

C'est aussi vers cette période que le commentaire sur les textes fondateurs de cette tradition a vu le jour. Il constitue la contribution majeure de Lahcen Ben Mbark at-Tamuddizti (1844-1899), un mystique et savant originaire de la tribu des Ida Uba'qil dans l'Anti-Atlas occidental. At-Tamuddizti est un auteur de la fin du XIXe siècle. Disciple de Said al-Ma'dri, à qui on attribue l'introduction de la voie darqawiyya dans la région de Souss, il est connu pour être son fidèle compagnon et un véritable « cheminant ». Toutefois, il n'a pas manifesté, après la mort de al-Ma'dri en 1883, une réelle volonté de succéder à son maître. A en croire Mokhtar as-Soussi⁽³⁵⁾, il a conseillé aux disciples de la voie de choisir Ali al-Ilghi comme maître et chef de la zaouïa. Mais après une coexistence éphémère, les deux initiés se sont querellés à propos de questions qui relèvent de pratiques et de conduites confrériques. Leur rivalité a ainsi donné naissance à deux groupes qui se disputent l'adhésion sincère aux principes de la voie mais sans s'inscrire dans une opposition manifeste. Outre son action d'édification et des tournées dédiées à l'exhortation, il s'est particulièrement distingué par l'élaboration de commentaires en prose sur les textes fondateurs de la tradition. Il a ainsi commenté les deux parties du *hawd* de Mhend Ben Ali Awzal en un grand volume de plus de 600 pages. Des copies de ce commentaire existent à Leiden (les manuscrits : or.22.969 et or.22.321) et à Rabat (manuscrit : 681D). Il a aussi commenté un chapitre du livre de Brahim Ben Abdellah Aznag, intitulé *leaqida n ssuluk* (le traité de conduite mystique)⁽³⁶⁾. Une copie de ce manuscrit existe à Aix-en-Provence et cataloguée sous le numéro de 15-2⁽³⁷⁾.

(35) Mokhtar as-Soussi, *al-Ma'sul*, *op.cit.*, t.19, pp.8-9.

(36) Abdellah Bounfour a établi une étude du commentaire qui a porté essentiellement sur certains aspects formels du texte (transcription et écriture au sens strict et écriture au sens sémiotique). Mais en centrant son étude sur les caractéristiques formelles, il a laissé de côté tout ce qui intéresse l'origine du poème commenté, la vie de son auteur et de l'auteur du commentaire. C'est pour cette raison qu'il s'est trompé du contexte d'usage en situant cette production dans le cadre restreint de la zaouïa d'Ilgh alors que l'auteur, at-Tamuddizti, qui était au départ un compagnon de Ali al-Ilghi, le fondateur de cette zaouïa, s'est séparé de lui et a pris un autre cheminement. Il est difficile aussi d'affirmer que cette zaouïa se servait des textes de at-Tamuddizti dans ses actions d'édification puisque le fondateur al-Ilghi a composé ses propres textes, institués par la suite comme corpus de prières et d'exhortation. De même en abordant les vers de poésie, l'auteur ne les a pas attribués à leur véritable auteur Brahim Ben Abdellah Aznag, voir A. Bounfour, « La littérature amazighe : entre l'oral et l'écrit », in Aziz Kich (sous la Dir.), *La Littérature amazighe. Oralité et écriture, spécificités et perspectives*, Rabat, Publications de l'IRCAM, 2004, p.35-58.

(37) A propos de at-Tamuddizti et de ses travaux, voir Mokhtar as-Soussi, *al-Ma'sul*, *op.cit.*, t.19, pp. 5-35, du même auteur, *Rijalat al-'ilmn al-'arabi fi Sus*, *op.cit.*, p.136, du même, *Le Souss Savant*, *op.cit.*, p.204, Van Den Boogert, *Catalogue des manuscrits arabes et berbères du Fonds Roux (Aix-en-Provence)*, *op.cit.*, p.15 et p.122 et du même auteur, *The berber literary tradition of the Sous, with an edition and translation of « the ocean of the tears » by Muhammad Awzal (d.1749)*, *op.cit.* pp.169-183.

Parallèlement à cette évolution thématique, se rapportant essentiellement au développement et aux transformations des actions et des modalités opératoires des mouvements maraboutiques dans le Sud-Ouest marocain, les projets de pénétration européenne ont créé les conditions favorables à la production d'autres types d'écrit. Dans ce cadre, la pratique scripturaire a été essentiellement mobilisée pour la collecte de matériaux linguistiques et ethnographiques nécessaires aux programmes d'exploration scientifiques. Les diplomates et explorateurs ont sollicités de lettrés amazighes, avec qui ils sont entrés en contact, d'établir des monographies ou de transcrire des poèmes oraux, ce qui a permis le développement d'un autre type de littérature amazighe que nous pouvons désigner de textes intermédiaires. Ces textes investissent certes certains outils et matériaux de la littérature classique, mais ils en diffèrent sur le plan de la thématique, de l'usage et de la destination.

La relation de Sidi Brahim al-Massi, un lettré de la première moitié du XIXe siècle originaire comme son ethnique l'indique de la vallée de Massa dans la région d'Agadir, inaugure cette catégorie de textes qui constituent à la fois des matériaux intéressants pour l'étude de la société et des essais qui permettent une nouvelle appréhension de l'écrit dans la société amazighe et ses possibilités d'évolution. C'est le diplomate américain, W. B. Hodgston, qui est en effet à l'origine de la rédaction de ce texte. Profitant de la présence à Tanger de Sidi Brahim, il lui a demandé d'écrire une description de la région de Souss, en parler local le tachelhit, avec une traduction arabe. C'était en 1834. Ne maîtrisant pas l'amazighe, Hodgston s'est contenté de publier la traduction anglaise du texte basée sur le texte arabe. Elle est publiée à *The Journal of the Royal Asiatic Society*, en 1837. Newman a par la suite établi une édition de la version amazighe de la relation. Elle est publiée par la même revue et ce, en 1848⁽³⁸⁾. De son côté, René Basset a réalisé la traduction française de cette relation basée sur le texte en amazighe, elle est accompagnée avec annotation. Elle est publiée, en 1882, à Paris sous le titre de *Relation de Sidi Brahim de Massat*⁽³⁹⁾. Récemment, Omar Afa a réédité le texte en double transcription, arabe et tifinaghe, avec les traductions arabe, française et anglaise⁽⁴⁰⁾. Par-

(38) F.W. Newman, « The narrative of Sidi Ibrahim Ben Muhammed el Messi el Susi in the Berber language with interlineary version and illustrative notes », *Journal of The Royal Asiatic Society*, IX, 1848, pp. 215-266.

(39) R. Basset, *Relation de Sidi Brahim de Massat*, Paris, Ernest Leroux, 1882.

(40) O. Afa, *Akhbar Sidi Brahim al-Massi 'an tarikh Sus fi lqarn attasi' 'ashar [relation de Sidi Brahim al-Massi sur l'histoire de Souss au XIXe siècle]*, Rabat, Editions de l'IRCAM, 2004.

de çabi [le jeune garçon]⁽⁴⁵⁾. Outre des informations sur la nature du trafic commercial et les produits échangés, ces lettres donnent des renseignements sur la situation politique et sociale du Sud marocain durant cette période. Notons au passage que d'autres types existent et se rapportent à d'autres usages sociaux ou médicaux comme les lexiques arabo-amazighes destinés à un usage notarial et les recettes médicinales.

Ce bref rappel montre que le fait d'écrire en amazighe est ancré dans les pratiques culturelles. Bien qu'il soit resté pour longtemps inscrit dans des stratégies politiques périphériques et circonscrit dans des espaces délimités, l'écrit se montre adapté aux transformations de la société et capable d'être investi dans les différents contextes d'utilisation. C'est dans ce contexte précis qu'on peut comprendre l'évolution thématique des écritures développées au sein des zaouïas que l'apparition d'autres types dans les nouvelles conditions du Maroc se heurtant à la pénétration européenne. L'œuvre de Ssi Brahim Aknku s'inscrit dans la catégorie des œuvres que nous avons jugé pertinent de désigner de textes intermédiaires. N'obéissant pas complètement aux règles de la littérature classique, ils témoignent de la dynamique et de la vitalité de cette pratique et de son inscription dans les mutations de la société⁽⁴⁶⁾. Ils sont intermédiaires, parce qu'ils se situent entre la littérature religieuse et péri-religieuse qui a caractérisé l'histoire culturelle du Sud marocain, surtout depuis le XVII^e siècle, et l'émergence d'une littérature actuelle comme produit des modalités d'action du mouvement de l'affirmation des Amazighes dans le Maroc indépendant. Les textes de Ssi Brahim donnent, par leur objet et leur singularité, un exemple illustratif de cette production.

Mes dettes personnelles pour l'édition de ces textes sont nombreuses, principalement envers Monsieur Ali Amahan qui m'avait initié au champ des pratiques scripturaires en amazighe, Mesdames Claude Brenier-Estrine et Hélène Claudot-Hawad pour l'accès au Fonds Roux, Monsieur Hassan Moukhliiss et Mme Bérandère Clément pour leur accueil et aide après le transfert du fonds à la Médiathèque de la Mmsh. Je souhaite aussi remercier mes collègues du CEAS pour la lecture et le travail d'édition de cet ouvrage

(45) René Basset, « Poème de çabi, en dialecte chelha. Texte, transcription et traduction française », *Journal Asiatique*, mai-juin 1879, p.476-508.

(46) Au-delà de la mobilisation de ces textes par Van Den Boogert comme sources d'information dans l'étude sur la littérature en amazighe et surtout dans le chapitre consacré à la vie scolaire dans le Sous, voir *The berber literary tradition of the Sous, with an edition and translation of « the ocean of the tears » by Muhammad Awzal (d.1749)*, *op.cit.*, pp.9-33, Abdallah El Mountassir a aussi signalé l'existence du texte sur la biographie de Ssi Brahim Aknku. Cependant ce dernier l'a attribué à un auteur anonyme alors que, dans la dernière page, l'auteur donne les éléments suffisants pour déterminer et l'auteur et les conditions de production de ce document, voir A. El Mountassir, « La littérature écrite et la question de l'aménagement linguistique de l'amazigh », in Aziz Kich (sous la Dir.), *La Littérature amazighe. Oralité et écriture, spécificités et perspectives*, *op.cit.*, pp.135-153.

Premier texte : Biographie de Ssi Brahim

⊙⊙ΣΟ+ | ΘΟ.ΘΣΕ : Ε8ΛΕΕ.Λ οΚΙΚ8

Λ Η.ΘΗ ||⊙ Λ ||⊙Θ ||⊙

Coran, il est allé à Oulad Burrays où il poursuit l'assimilation parfaite des chapitres et des formes de transcriptions des mots suivant la méthode locale. Il a par la suite séjourné à Ayt Fallas, dans le territoire des Ayt Baha, et a commencé à apprendre le Coran suivant d'autres lectures/riwayat, comme celle d'el-Mekki et de Qalun. Etant ainsi prêt à s'investir dans l'enseignement supérieur, il rejoint, en 1338 de l'hégire/1919-20, l'université rurale de Tanalt, dans le territoire des Ayt Swab. Il assiste aux séances du fqih Haj Abderrahman de Tifirasin. A cette époque, ils étaient plus de 100 étudiants, logés et nourris, au sein de cette université.

C'est en 1345/1926-7 que Ssi Brahim est venu rendre visite à sa famille à Rabat. Prié de rester dans cette ville par ses proches, il est engagé comme maître coranique dans le *msid* des Oudayas. C'est durant les vacances de la fête du sacrifice qu'il est revenu dans son village natal, il s'est marié en 1351/1932. Attiré par la vie de Rabat, il a décidé de s'y installer définitivement avec sa petite famille. Mais, deux ans après, il est contraint de revenir au village natal. Le mariage de ses sœurs a changé le rythme de sa vie. Prié par sa mère, qui ne pouvait plus se prendre en charge, il s'est trouvé dans l'obligation de quitter Rabat et de venir s'occuper d'elle. Après son retour, Ssi Brahim a réintégré la vie scolaire du Sud marocain. Il est engagé par l'assemblée de la localité des Ighuraysn, dans le territoire des Idaw Ggaran, comme enseignant et prêcheur dans leur mosquée-école. Satisfait de sa situation, il n'a pas estimé nécessaire de quitter ce poste même après la mort de la mère survenue en 1357/1938-9.

Toutefois, sa vie devait bousculer à nouveau en 1363/1943-44. La visite de son beau-frère, qui s'est rendu au village après une longue absence, a troublé sa retraite tranquille dans son université rurale. Ce dernier l'a de nouveau invité à revenir s'installer à Rabat. Convaincu, Ssi Brahim, accompagné de sa famille, rejoint le beau-frère et s'installe chez lui en attendant de trouver un logement et un travail. Contacté à nouveau par les habitants des Oudayas pour rejoindre le poste du maître coranique qu'il avait occupé auparavant, il a refusé en arguant la modestie du salaire proposé, parcequ'il n'est pas suffisant pour subvenir aux besoins d'une famille élargie. Il a aussi refusé l'offre du caïd de Zaer, dans les environs de Rabat, qui lui propose le métier de notaire. C'est lors d'un dîner avec Ssi Mohammed Lakhsassi, ancien assistant de Roux, qu'il a pris connaissance du projet de recrutement d'un lettré maîtrisant le tachelhit. Il est ainsi mis en relation avec Arsène Roux. Après un entretien et une petite épreuve consistant dans la traduction vers l'amazighe de quelques traditions du prophète, tirées du livre de Tarmidi, Ssi Brahim s'est vu engagé comme assistant et ce, depuis octobre 1944.

Au-delà, le récit donne des indications sur la famille du lettré : le nombre de frères et sœurs, leurs dates de naissance et de mort et leur situation familiale. Il indique la situation géographique de son village, les villages voisins et décrit le relief caractérisant la région. Il évoque aussi les événements historiques qui ont marqué son enfance, comme la proclamation de al-Hiba sultan à Tiznit en 1911, sa défaite à Marrakech par les troupes françaises et ses conséquences sur la situation politique et sociale dans la région de Souss. Il raconte la campagne du caïd Hyda n Muys et comment elle a contribué à la ruine de sa région et les méthodes que le Makhzen utilise pour « manger » les tribus, dite

ⵜⴰⵎⴰⵏⵜⴰⵙⵓⵙⵏⵜ. Il cite l'établissement, suivant ses termes, du Makhzen des Français dans le Souss. Le texte nous informe également sur certaines formes de présence de la culture savante dans la région. Dans ce cadre, il rappelle dans une note en bas de page que les familles maîtrisant l'écrit s'efforcent d'établir des actes de naissance de leurs enfants, appelés ⵜⴰⵎⴰⵏⵜⴰⵙⵓⵙⵏⵜ. Il donne aussi un aperçu rapide sur la vie des étudiants dans une université rurale. En évoquant son séjour à Tanalt, il indique que les 100 élèves sont tous logés dans des chambres individuelles ou collectives (de 2 à 4 élèves) et sont nourris des parts d'impôts légaux réservées par les familles à cette institution culturelle communautaire. A cette époque, l'université de Tanalt possède deux esclaves qui s'occupent des affaires ménagères dont la préparation des repas aux étudiants qui consistent souvent dans un couscous aux légumes. Et dans un autre passage, l'auteur montre comment s'engagent les négociations entre le lettré et les membres de l'assemblée et donne des indications sur les termes et le prix d'engagement. Ainsi, pour assurer la fonction d'enseignant des sciences et de prêcheur tous les vendredi, l'assemblée locale s'est engagée à lui verser chaque année : 300 ryal, un mouton pour la fête du sacrifice, un bol de petit beurre par famille ou 5 ryal, un jour de labour et un autre de moisson, l'assemblée assure également les travaux de battage et de vannage. Le lettré est également nourri, les familles suivent un tour de rôle pour lui ramener ses repas quotidiens à la mosquée. En cela, le récit constitue un document important pour l'étude de la vie d'un lettré au début du XXe siècle.

<p>1 اشك و تيزي خوشنگن ائت كس نه اترست (1)</p>	<p>7. <u>Tigziwt</u> (1)</p>
<p>2 نيعوت خيم شير ائت ائت داخ كس اشمن خا اترست ائت خوشنگن</p>	<p>ا تيزي ج المونري كس ائت خوشنگن ائت اترست</p>
<p>3 لا الكم اشكس نسيند ام و موي لا كس اترست 7292</p>	
<p>4 سن اترست اترست اترست اترست ميازيك اترست اترست اترست اترست</p>	
<p>5 اشك نكش اترست اترست اترست اترست اترست اترست اترست اترست</p>	<p><u>baba. t. nah</u></p>
<p>6 اشك نكش اترست اترست اترست اترست اترست اترست اترست اترست 7297</p>	<p><u>lal, ke. lul</u> "naitre"</p>
<p>7 اترست اترست اترست اترست اترست اترست اترست اترست</p>	

16
 يتبع من الخف. اخرج الخافض
 انكسفت اي لفت فوسك ارونسي ابلغ
 لغرض اجتناب ارضه اقصى حليش زلفه سكر
 اقتبب قيسى. اولاد ايجملا ارضين ضد ابعلا
 لا لغف. جعفر كمل حب - جده كسوفه ابعلا
 ال اذ بعكلا ول علبى. تكدر ال اعلو
 لستوا ارضه ارضه ارضه ارضه ارضه
 لا ارضه ارضه ارضه ارضه ارضه
 ايتو ارضه ارضه ارضه ارضه ارضه
 حاتم ارضه ارضه ارضه ارضه ارضه

17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100

101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150

151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200

201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250

251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300

301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350

351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400

401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450

451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500

501
 502
 503
 504
 505
 506
 507
 508
 509
 510
 511
 512
 513
 514
 515
 516
 517
 518
 519
 520
 521
 522
 523
 524
 525
 526
 527
 528
 529
 530
 531
 532
 533
 534
 535
 536
 537
 538
 539
 540
 541
 542
 543
 544
 545
 546
 547
 548
 549
 550

551
 552
 553
 554
 555
 556
 557
 558
 559
 560
 561
 562
 563
 564
 565
 566
 567
 568
 569
 570
 571
 572
 573
 574
 575
 576
 577
 578
 579
 580
 581
 582
 583
 584
 585
 586
 587
 588
 589
 590
 591
 592
 593
 594
 595
 596
 597
 598
 599
 600

601
 602
 603
 604
 605
 606
 607
 608
 609
 610
 611
 612
 613
 614
 615
 616
 617
 618
 619
 620
 621
 622
 623
 624
 625
 626
 627
 628
 629
 630
 631
 632
 633
 634
 635
 636
 637
 638
 639
 640
 641
 642
 643
 644
 645
 646
 647
 648
 649
 650

651
 652
 653
 654
 655
 656
 657
 658
 659
 660
 661
 662
 663
 664
 665
 666
 667
 668
 669
 670
 671
 672
 673
 674
 675
 676
 677
 678
 679
 680
 681
 682
 683
 684
 685
 686
 687
 688
 689
 690
 691
 692
 693
 694
 695
 696
 697
 698
 699
 700

701
 702
 703
 704
 705
 706
 707
 708
 709
 710
 711
 712
 713
 714
 715
 716
 717
 718
 719
 720
 721
 722
 723
 724
 725
 726
 727
 728
 729
 730
 731
 732
 733
 734
 735
 736
 737
 738
 739
 740
 741
 742
 743
 744
 745
 746
 747
 748
 749
 750

751
 752
 753
 754
 755
 756
 757
 758
 759
 760
 761
 762
 763
 764
 765
 766
 767
 768
 769
 770
 771
 772
 773
 774
 775
 776
 777
 778
 779
 780
 781
 782
 783
 784
 785
 786
 787
 788
 789
 790
 791
 792
 793
 794
 795
 796
 797
 798
 799
 800

801
 802
 803
 804
 805
 806
 807
 808
 809
 810
 811
 812
 813
 814
 815
 816
 817
 818
 819
 820
 821
 822
 823
 824
 825
 826
 827
 828
 829
 830
 831
 832
 833
 834
 835
 836
 837
 838
 839
 840
 841
 842
 843
 844
 845
 846
 847
 848
 849
 850

851
 852
 853
 854
 855
 856
 857
 858
 859
 860
 861
 862
 863
 864
 865
 866
 867
 868
 869
 870
 871
 872
 873
 874
 875
 876
 877
 878
 879
 880
 881
 882
 883
 884
 885
 886
 887
 888
 889
 890
 891
 892
 893
 894
 895
 896
 897
 898
 899
 900

901
 902
 903
 904
 905
 906
 907
 908
 909
 910
 911
 912
 913
 914
 915
 916
 917
 918
 919
 920
 921
 922
 923
 924
 925
 926
 927
 928
 929
 930
 931
 932
 933
 934
 935
 936
 937
 938
 939
 940
 941
 942
 943
 944
 945
 946
 947
 948
 949
 950

951
 952
 953
 954
 955
 956
 957
 958
 959
 960
 961
 962
 963
 964
 965
 966
 967
 968
 969
 970
 971
 972
 973
 974
 975
 976
 977
 978
 979
 980
 981
 982
 983
 984
 985
 986
 987
 988
 989
 990
 991
 992
 993
 994
 995
 996
 997
 998
 999
 1000

1001
 1002
 1003
 1004
 1005
 1006
 1007
 1008
 1009
 1010
 1011
 1012
 1013
 1014
 1015
 1016
 1017
 1018
 1019
 1020
 1021
 1022
 1023
 1024
 1025
 1026
 1027
 1028
 1029
 1030
 1031
 1032
 1033
 1034
 1035
 1036
 1037
 1038
 1039
 1040
 1041
 1042
 1043
 1044
 1045
 1046
 1047
 1048
 1049
 1050

1051
 1052
 1053
 1054
 1055
 1056
 1057
 1058
 1059
 1060
 1061
 1062
 1063
 1064
 1065
 1066
 1067
 1068
 1069
 1070
 1071
 1072
 1073
 1074
 1075
 1076
 1077
 1078
 1079
 1080
 1081
 1082
 1083
 1084
 1085
 1086
 1087
 1088
 1089
 1090
 1091
 1092
 1093
 1094
 1095
 1096
 1097
 1098
 1099
 1100

1101
 1102
 1103
 1104
 1105
 1106
 1107
 1108
 1109
 1110
 1111
 1112
 1113
 1114
 1115
 1116
 1117
 1118
 1119
 1120
 1121
 1122
 1123
 1124
 1125
 1126
 1127
 1128
 1129
 1130
 1131
 1132
 1133
 1134
 1135
 1136
 1137
 1138
 1139
 1140
 1141
 1142
 1143
 1144
 1145
 1146
 1147
 1148
 1149
 1150

1151
 1152
 1153
 1154
 1155
 1156
 1157
 1158
 1159
 1160
 1161
 1162
 1163
 1164
 1165
 1166
 1167
 1168
 1169
 1170
 1171
 1172
 1173
 1174
 1175
 1176
 1177
 1178
 1179
 1180
 1181
 1182
 1183
 1184
 1185
 1186
 1187
 1188
 1189
 1190
 1191
 1192
 1193
 1194
 1195
 1196
 1197
 1198
 1199
 1200

1201
 1202
 1203
 1204
 1205
 1206
 1207
 1208
 1209
 1210
 1211
 1212
 1213
 1214
 1215
 1216
 1217
 1218
 1219
 1220
 1221
 1222
 1223
 1224
 1225
 1226
 1227
 1228
 1229
 1230
 1231
 1232
 1233
 1234
 1235
 1236
 1237
 1238
 1239
 1240
 1241
 1242
 1243
 1244
 1245
 1246
 1247
 1248
 1249
 1250

1251
 1252
 1253
 1254
 1255
 1256
 1257
 1258
 1259
 1260
 1261
 1262
 1263
 1264
 1265
 1266
 1267
 1268
 1269
 1270
 1271
 1272
 1273
 1274
 1275
 1276
 1277
 1278
 1279
 1280
 1281
 1282
 1283
 1284
 1285
 1286
 1287
 1288
 1289
 1290
 1291
 1292
 1293
 1294
 1295
 1296
 1297
 1298
 1299
 1300

1301
 1302
 1303
 1304
 1305
 1306
 1307
 1308
 1309
 1310
 1311
 1312
 1313
 1314
 1315
 1316
 1317
 1318
 1319
 1320
 1321
 1322
 1323
 1324
 1325
 1326
 1327
 1328
 1329
 1330
 1331
 1332
 1333
 1334
 1335
 1336
 1337
 1338
 1339
 1340
 1341
 1342
 1343
 1344
 1345
 1346
 1347
 1348
 1349
 1350

1351
 1352
 1353
 1354
 1355
 1356
 1357
 1358
 1359
 1360
 1361
 1362
 1363
 1364
 1365
 1366
 1367
 1368
 1369
 1370
 1371
 1372
 1373
 1374
 1375
 1376
 1377
 1378
 1379
 1380
 1381
 1382
 1383
 1384
 1385
 1386
 1387
 1388
 1389
 1390
 1391
 1392
 1393
 1394
 1395
 1396
 1397
 1398
 1399
 1400

1401
 1402
 1403
 1404
 1405
 1406
 1407
 1408
 1409
 1410
 1411
 1412
 1413
 1414
 1415
 1416
 1417
 1418
 1419
 1420
 1421
 1422
 1423
 1424
 1425
 1426
 1427
 1428
 1429
 1430
 1431
 1432
 1433
 1434
 1435
 1436
 1437
 1438
 1439
 1440
 1441
 1442
 1443
 1444
 1445
 1446
 1447
 1448
 1449
 1450

1451
 1452
 1453
 1454
 1455
 1456
 1457
 1458
 145

١٧

أَمْ كُنْتُمْ تَسْتَعْجِلُونَ بِالنَّارِ أَمْ كُنْتُمْ تَسْتَعْجِلُونَ

وَأَلَيْسَ بِكُلِّ نَفْسٍ عِنْدَ رَبِّهَا كِتَابٌ مَّا تَدْعُونَ

سَاءَ إِسْتِخْرَاجُ الْحَقِّ بِكُلِّ آيَةٍ كُنَّا نَكْتُبُ

فِيهَا مِثْقَالَ ذَرَّةٍ وَإِن تَرَوْهُ كَرهًا أَوْ يَكْرَهُوا

أَرْسَلْنَا نُزُلًا مِّنَ السَّمَاءِ لِيَكُونَ لِلْعَالَمِينَ

أَمْرًا وَأَمْرًا يُبَيِّنُ لِقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ

الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي أَنزَلَ عَلَىكَ آيَاتِهِ لِيُحْكِمَ

لِقَوْمِهِ الشَّرْعَ وَيُبَيِّنَ لِقَوْمِهِ أَلْوَامَهُمْ

فِي كِتَابٍ مُّبِينٍ

وَأَنذَرَهُمْ نَارًا كَانَتْ أَكْثَرَ لِلَّذِينَ ظَلَمُوا

حَرًّا لَّيْسَ بِكُلِّ قَوْمٍ مُّجْتَمِعٍ عَلَى شَيْءٍ لَّيْسَ

zn.d = zun.d
Kullu ti-m-haddan
Magasin collectif

حَدْر

١٩

(١) لَعْنَةُ اللَّهِ عَلَى الْكٰفِرِينَ ﴿١٩﴾ مَخْرَجُ عِنْدَ مَعْرَاكِي نَمَشْرَقْدَرَعَاة
b ant-huromyzi
f1) sig. ybl ay-rma rga quel qu'il soit

<p>1 نَسْتَسْلِحِيكَ بِمَوْتِنَا يَسْمَعُونَ اسْمَكَ مَدِينِ</p>	
<p>2 اَنْبَسِرْ اَقْلِكَ مَبْدُ: سِرْ مِنْ لَدُنْ سُلْطَانِ الْاَسْرِ</p>	<p>ط رَمَدٌ (مَعْرُوفَةٌ) اَدَبٌ مَدِينٌ مَبْدُ مَبْدُ مَبْدُ</p>
<p>3 عَمَّنْ تَوَفَّرَتْ اَسْبُ اَعْمَرُ: اَمَّا لَدُنْ سُلْطَانِ</p>	<p>عَمَدٌ عَمِنٌ عَمِنٌ عَمِلٌ</p>
<p>4 اَعْدُ اُ حَلَّ مَتَّجِ لَفَتْ اَمِيْرٌ لِحَلَا اَوْرُ اَسْدُرُ</p>	
<p>5 سِدِي مَدِيْرُ اَنْبَسِرْ لَلْبَهِيْطِكُ غَلَا اَبَا سَلَا</p>	
<p>6 اَمَلَسْرَا كَتُوْبِيْرُ: اَلْمَنْ اَكْتَمُ كَتُوْبِيْرُ نَشْكُ</p>	
<p>7 اَلْمَدْمُتُ: لَخِ اَكْتَمُ كَتُوْبِيْرُ اَلْاِخْتِغُ</p>	
<p>8 خَدْرُ سِدِي مَدِيْرُ اَسْكُشْرُ 1363 لِي اَنْوَقُ</p>	
<p>9 لَا اَسْكُشْرُ اِيْرَمِيْنُ 1914 لَخِ اَلْمَدْمُتُ خَدْرُ سِرْ</p>	
<p>10 اَلْمَجْبِيْتُ اَرْجُو كِيْسْرُ اِيْرَمِيْرُ كَسْرُ اَلْاَلْمَدْمُتُ</p>	

رَحْمَتِي تَنْتَ الْعَجْمَةُ بِعَمْرِ رُجُوتِ اِيْهِ الْاَحْمَرُ
 الْاَيْضُ كَسْرًا بَدَلًا لِمَا فَاعِلَةٌ تَرْتَجِمُ الْاَلْبُ دَلِي
 اَسْوَلُ فَاَسْرَابُ دَلِي اَسْرُ خَمْرٍ يَكْتُ تَسِيكُ
 اِدَسْرُ اِحْرَ زَيْبُ سَاخِيْبُ عِلْدُ اَيْسَلُ خَلَقْتَسْ
 عَلِي تَقْدِيْرُ اِحْسِرَانُ كُنْ اَلِكُ غَمْرُ سَخِرُ رَاَسْرُ
 اِيْجُنْ اَسْكَ اِسْكَرُ كَسْرًا لِيْجِيْرُ اِيْجِيْمَا دَلِيْ جِيْمَا اَلِيْ
 سَلَوْنَ اَلِيْ اَسْرَ اَفْرَنْ تَرُوْنَسْرُ سَكْرُ صُ مَجْدُ
 لَكُنْصِيْ صُجْدُ لَكُنْصِيْ صُجْدُ لَكُنْصِيْ سِيْ
 اَلِيْ زُوْرِيْنُ وَاَسْكَرُ اَسْكَسُنْ اَيْدُ مَكْسَمُنْ
 عُوْدُ لِيْكُنْ وَاَسْكَسُنْ اَيْدُ مَكْسَمُنْ

(لا) وَاَحْمَرُهَا وَاَوْرَثِي
 اَزْوَاجِيْ اَحْمَرُهَا اَضْمَعُ
 سَلَوْنَ عَسَاةَ الْمَعْنَى
 لِيْعُوْنَ لِحَالِ اَبْرَاحَ وَاَحْمَرُهَا
 اِيْعُوْمُ

31
 ال يونس و لقمه اترك ر شرفه اسم شرفه
 بن محمد الكندي اكنه حتى نسا او سيبكسر
 ادخ لاسر اراستهم رب: الاخذ لاسر اسك
 رب قصب
 عكا انك سير بن هبة الحمد الحمد اعل
 ابلعيد اكنك الاخذ من خلكم موا
 يوسف تاريخ الخ تميم شرفه اسرتم
 لامر و حويز تكثير اسكسر ن 1949 انوف
 ل 24 نذ الحج فسكسر ن 1368
 يرب لا استناد سر السيد الكندي سيد زوكسر ان
 لغز رب اسر و لغز سر اعوننا اسر و لغز سر
 ع امين ابراهيم بن محمد الكندي 12

Deuxième texte :

Description de l'enseignement dans le Souss

++H||E X Λ.Ο ΣC||AΞSI | LI.C+8RI

Deuxième texte : Description de l'enseignement dans le Souss

Le deuxième texte est un document de 41 pages, avec une annexe composée de 13 questions et de leurs réponses. Il est intitulé *ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⴰⴳⴷⵓⴷⴰ | ⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⴰⴳⴷⵓⴷⴰ / l'enseignement chez les chleuhs de la région d'Ashtoukn*. Il ne porte pas de date de composition. Il apparaît, compte tenu des éléments rapportés plus haut, que la rédaction de ce texte s'inscrit dans le cadre de l'intérêt que porte Roux à la question de l'enseignement et à la littérature religieuse en milieu amazighe. Ecrit dans un cahier d'écolier, comme le texte précédent, il est une description du système scolaire traditionnel chez les Achoukn, groupe dont Ssi Brahim est originaire. Dans ce texte que l'auteur veut court et précis, parce que, dit-il, « ⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⴰⴳⴷⵓⴷⴰ /dans peu de mots on trouve des choses utiles», il décrit en détails la méthode de l'enseignement et la vie quotidienne des élèves dans les établissements scolaires du Sud marocain.

L'auteur rappelle dès l'abord que le système comporte deux cycles de formation différents : les études coraniques et les études scientifiques. La formation coranique, objet des premiers chapitres du texte, est dispensée dans la mosquée communautaire. Il explique que chaque localité villageoise engage un lettré qui, suivant les termes du contrat qui le lit avec l'assemblée locale *ⴰⴳⴷⵓⴷⴰ*, préside aux prières quotidiennes et rituelles et assure la fonction d'enseignant. Tous les enfants mâles de la localité sont appelés à effectuer les premiers pas dans l'acquisition des écritures saintes. Dès que les formules figées de présentation de l'enfant, atteignant l'âge requis pour la fréquentation de l'école, sont annoncées, celui-ci, muni de sa fourniture scolaire (planchette, l'argile qu'on utilise pour le sèchement de la planchette, plume en roseau et encre), est prié par le lettré de rejoindre la classe. L'apprenti commence d'abord par une assimilation visuelle des lettres de l'alphabet, dites *ⴰⴳⴷⵓⴷⴰ*. Il se penche ensuite sur les vocalisations et, après, sur l'acquisition des premières suites phonologiques pour se rendre compte des formes variables que peut prendre une seule lettre dans des contextes différents. Ces séances d'épellation, dites *ⴰⴳⴷⵓⴷⴰ*, sont centrées essentiellement sur les versets de la fatiḥa. Une fois achevée cette mémorisation visuelle de l'alphabet, l'élève passe à un autre stade, celui de l'écriture *ⴰⴳⴷⵓⴷⴰ*. Le lettré trace, grâce à une plume tranchée et sans encre, les formes des lettres sur la planchette et demande à l'élève de les reproduire exactement en suivant les lignes tracées. La méthode consiste ainsi dans une forme d'imitation pratique. L'auteur ne précise pas les durées de chaque étape et se contente

de dire que, une fois jugée suffisante la maîtrise de l'écriture, le lettré ordonne à l'élève de se lancer dans l'apprentissage du Coran.

Il évoque ici comment s'organise cette opération en l'articulant avec le déroulement d'une journée d'études. Sur ce point, il s'appuie sur une description de la journée en fonction des séances et des heures des repas, du repos et des prières. Les séances sont en nombre de trois : une séance de mémorisation dite $\text{وَأَتَىٰ$, une autre d'écriture du corpus quotidien dite $\text{وَأَتَىٰ$ et une autre consacrée à la révision quotidienne des chapitres précédemment appris. Celle-ci est appelée وَأَتَىٰ , elle est réservée aux étudiants avancés dans l'acquisition des chapitres du Coran.

La journée d'étude est très longue, mais les durées des séances et les devoirs d'assiduité varient en fonction de l'état d'avancement des élèves. Pour les élèves engagés dans l'apprentissage par cœur du Coran, elle débute souvent avant l'appel à la première prière et se termine tardivement dans la nuit. Au-delà des séances de l'écriture et de mémorisation, partagées avec les débutants, la grande partie de leur journée est consacrée à la séance de révision, consistant dans la récitation des chapitres déjà appris. Cette séance se tient dans des heures précises : avant la première prière de la journée, avant la deuxième prière, entre la troisième prière et la quatrième, entre la quatrième prière et la dernière et après avoir accompli la dernière prière. L'auteur en déduit que l'apprentissage par cœur du Coran soit très difficile et pénible, il nécessite un investissement important. Par contre, la journée d'étude des débutants est moins longue, elle ne commence qu'à la levée du jour et finit avant la troisième prière dite وَأَتَىٰ .

Il nous montre aussi la manière avec laquelle s'ordonne l'apprentissage par cœur de la totalité du Coran. L'élève commence d'abord par apprendre les versets du dernier chapitre et monte progressivement jusqu'au premier chapitre, *al-baqara*/la vache. Après, il suit l'ordre inverse. L'ordre d'apprentissage est graduel et cyclique : du bas vers le haut, du haut vers le bas, puis du haut vers le haut et ainsi de suite jusqu'à ce que le Coran soit bien ancré dans la mémoire de l'élève. L'apprentissage est organisé autour des séances d'écriture, de lecture et des révisions quotidiennes. Chaque fin d'étape, dite وَأَتَىٰ , est célébrée par une fête que l'élève organise au profit de son maître et de ses collègues.

En conclusion de cette partie, l'auteur constate qu'il est possible d'apprendre le Coran selon les différentes versions de lectures/*riwayat*, qui sont en nombre de sept. Les écoles de lectures coraniques ne font pas partie des universités rurales. Elles sont distinctes aussi bien des écoles coraniques que des universités rurales. Il remarque la difficulté que l'élève a de mémoriser toutes ses versions et la quête de leur maîtrise peut durer la vie d'un homme. C'est pour cette raison que certains parents décident d'envoyer directement leurs enfants, juste après avoir réussi à apprendre parfaitement la lecture selon la version traditionnellement affirmée comme norme et appelée *tawarcit*, à poursuivre l'étude des sciences religieuses dans une université rurale. Il a le choix d'intégrer l'université de sa tribu ou d'aller étudier dans une autre en fonction de la renommée des maîtres ou des universités.

Les universités rurales, dites $\mathbb{M}\mathbb{E}\mathbb{Q}\mathbb{O}+$, sont destinées surtout à accueillir les élèves ayant appris parfaitement et par coeur la totalité du Coran. Fidèle à sa manière de décrire, ponctuée par des dialogues entre différents acteurs du système éducatif, l'auteur s'essaye de restituer la vie quotidienne des élèves en rapport avec les séances d'étude. L'organisation des études est réglée suivant des pratiques établies qui définissent l'ordre des matières, la méthode d'enseignement et la liste des œuvres programmées. Le programme des cours est fixé suivant l'état d'avancement de l'étudiant. Le nouveau arrivant commence d'abord par la mémorisation mnémonique des œuvres de la grammaire et de leur explication. Il s'attaque après aux œuvres de la stylistique et de la lexicographie avant d'initier l'étude de la jurisprudence. Les cours des autres branches comme l'exégèse, les traditions du prophète, l'alchimie et l'astrologie sont dispensés durant des périodes précises de l'année.

Il n'est pas dans notre intention de détailler comment se déroule cette initiation progressive à la science religieuse, la lecture du texte en amazighe offre sur ce point des renseignements suffisants. Néanmoins, il importe de souligner que l'auteur s'est suffisamment attaché à dresser l'ordre des œuvres programmées et la méthode établie dans leur explication. Les cours comportent deux étapes : la mémorisation méthodique des œuvres maîtresses et le suivi des séances des commentaires et des explications. L'explication est faite en amazighe. C'est le maître qui assume la charge d'expliquer et de commenter les œuvres. Par contre, l'apprentissage par coeur est une affaire personnelle de l'étudiant qui, dirigé depuis son arrivée vers un autre collègue déjà avancé dans ses études, apprend par coeur en sa compagnie l'œuvre programmée. C'est en ce sens que l'enseignement consiste essentiellement en une assimilation par coeur des corpus et de leur commentaire. La durée des études est imprécise, elle dépend des capacités de l'étudiant à suivre un rythme dense et épuisant.

Treize questions et leurs réponses ont été intégrées à ce volume, elles portent essentiellement sur certains aspects de l'enseignement que l'auteur a omis de signaler dans sa description : comme le plan de la salle d'enseignement, l'âge requis pour entrer à l'école, les rites d'initiation...

En somme, la description donne une image claire et détaillée de l'enseignement religieux en milieu amazighe, dresse ses étapes fondamentales, établit la liste des matières et des oeuvres programmés, leur ordre dans le cursus scolaire et comment s'ordonnent les séances en fonction des journées et des niveaux d'études. Il restitue aussi la vie dans l'établissement qui est à la fois un lieu d'enseignement, de prière et d'hébergement. Il décrit également la nourriture des élèves et leur divertissement. C'est dire que le texte est une description ethnographique d'une valeur inestimable et constitue une initiation importante à la méthode enseignante dans le Sud marocain et à la trajectoire des hommes de la science.

1	<p>(1) اَتَعْلِيْمُ خَدْرًا شَعْبِيًّا وَوَسْتَحْنُ</p>	
	<p>تَعْمُرُ نَبِيًّا فَسِنَّهُ تَوْلَدُ تَلَا تَعْمُرُ وَوَرِيثُ اَفْعَالِ</p>	<p>ما اصله؟</p>
	<p>تَلَا تَعْمُرُ اَعْلَامُ وَابْنُ تَعْمُرٍ وَوَرِيثُ اَيْتٍ وَرَبُّ عَدَا سَلْعِ</p>	<p>(1) مَعْرُوفٌ لِيَسْتَجِيبُ مِنْ جَلْبِ الْقُرْآنِ الْبَلِيغِ</p>
	<p>عَمْرِيَّتُ اَيْتٍ مَطْعَ اَرْتَضُضُ مِنْ كَلْبِ سُنَّةِ</p>	<p>الْمَسْتَبِيغِ الْعَمْرِيَّةِ يَقُولُونَ قَوْلًا وَوَرِيثُ قَوْلًا</p>
	<p>عَدَا سِنَّهُ اَنْجِلْ اَرْضَهُ اَسْعَمُ تَرْتُ اَسْنُ</p>	<p>اَلْمَطْعُ قَوْلًا اَلْمَطْعُ قَوْلًا تَارِيحُ قَوْلًا</p>
	<p>وَنَ اَلصَّعْنُ اَفْرَحُهُ اَرْتُهُ اَبُو سَكْرٍ كَلْبِ سُنَّةِ</p>	<p>الْمَسْتَبِيغِ قَوْلًا اَلصَّعْنُ قَوْلًا حَمْرٌ وَوَرِيثُ قَوْلًا</p>
	<p>بَيْتِ سَمِيحٍ اَرْخُ اَرْخُ كَلْبُ اَبِي سَعْدِ</p>	<p>مِمَّا رُوِيَ عَنْ الْعَمْرِيَّةِ nib dar-k d. d. d. Rebbi</p>
	<p>اَفْرَضُ نَدْنِيَّتِي قَلْبُ بَلْ كُنْ اَبِي سَعْدِ</p>	
	<p>كَلْبُ حَمْرِيَّتِي وَوَرِيثُ اَبِي سَعْدِ اَنَا اَفْرَضُ</p>	
	<p>اَعْمَلُ اَكُنْ اَلْبَيْتُ اَبِي سَعْدِ اَفْرَضُ</p>	<p>id. baba-t. den xg. y. meh. d. am</p>
<p>Notes. (1) <u>höelphuy n. Wäitukay</u> ← <u>höelphuy n. Wäitukay</u></p>		

سَعَتِ تَلَوَّحُ أَوْ كَشَّطَا سَهْمًا صَحِيحًا	tillawah uw-wahshy
لَا فَلَوحَ أَوْ غَنَجِ أَنْتُمْ وَنَسَمِنَ أَوْ نَ كَلِّ	deqalim uw-wigamh
غَنَبِيٌّ وَكُنْتُ الْكَلْبِ أَمَّا كَلْبُ بَرِّ	
خُلُوعِ أَيْضًا صَرْنُ كُرُوفِ أَوْ كَتِي	
بَلَدًا مَحْمَدًا (صَبِيحًا) أَرْسَنَةً تَنْزِيلًا شَائِبَةً	
أَلْفِ أَرْسَنَةً أَمَّا كَلْبُ أَيْضًا صَرْنُ	ar. ten immal
أَنْتُمْ تَنْزِيلًا مَعَكَدًا لِيَقْبِي مَدًا	ttaleb i. yymah darj
تَأْمِنًا جِي جِي جِي	
كَلِّ كَلَّا أَيْضًا مَدًا رِي رِي رِي	
مَدًا كَاوِ أَوْ مِيغَ نُونًا	

أَنفَعَتْ يَفْنُ خَلْفَهُ كَمْ رَبِّ دَلَمَاءِ
 ذَلْفُ صَوْدُ نَزْدُ اللَّفْءُ خَمْرٌ بِمَالِيَسِ
 بِمَلْفُوكِ كَالدَّوَالِ الْعَمْسِ الْبُكْ
 وَالْإِشَارَةُ وَالْمَقْصُوعُ وَحَدِيثُ النَّفِيرِ
 وَالنَّكْلِيحُ اللَّفْءُ أَفْعُ شَرْرًا يَلِ إِزَارِي اللَّفْءُ
 نَزْدًا وَأَوْلَى سَمَّيْتُ بِرَمِّ أَرْكَبُهُ لَفْءُ أَرْسَلُهُ
 إِشَارًا إِزَارِي لَفْءُ أَيْنُ إِفْعُنِي إِزَارِي
 لَفْءُ أَيْنُ إِزَارِي نَزْدُ خَلْفِي شَرْرًا إِزَارِي لَفْءُ
 نَعْلُغَلًا أَيْكُنْ تَكْلِيمُ أَرْتَكُ لَفْءُ أَشْكُ
 كَلَّ عَمُودُ نَحْضَنُ صَوْدُ لَحْ لَهْ لَمْ وَأَوْكَبِي

ifalima ?

taglagal ?

25

أَفَلَمْ نَكُنْ بِأُولَئِكَ قَدِيرًا
 أَذْهَبَ مِنْكُمْ أَنْتُمْ وَرَبُّكُمْ
 تَكُنْ أَتَيْنَكُمُ الْكِتَابَ وَالْحِكْمَةَ
 وَالْأَنْبِيَاءَ مِنْكُمْ وَأَمَّا رَبُّكُمْ
 فَكَانَ بِكُمْ شَهِيدًا
 أَيَسْرَحُ الرَّعْبُ مِنْكُمْ أَمْ يَأْتِيكُمْ
 الرُّعْبُ إِذْ يَسْتَأْذِنُكُمْ
 أَلَمْ يَكُنْ لَكُمْ آيَاتُ أَنْتُمْ
 وَالْأَنْبِيَاءُ الَّذِينَ كُنْتُمْ
 عَلَيْهِمْ تَوَكَّلْتُمْ
 أَلَمْ تَكُنْ لِلْأَنْبِيَاءِ
 خِزْيَانًا
 أَلَمْ تَكُنْ لِلْأَنْبِيَاءِ
 خِزْيَانًا

malikun. la-
 j'abolirai < malik
 n. abolirai

gra-t. son
 "entre eux"
 mutuellement

id. bu. l'azurumai

id. bu. kofei d-
 l'aur'an

id. bu. sidin-Hel

id. bu. ilim el-
 mazani

id. bu. unakaw

(1) ka & suggatoh awal jigid, zozigifok. ti d-is rih
 ad ibingyah manuklo nakkal i toeri ko timagint. om-
 di joi parle ieu (wawapya) abondamment et si je ra deus
 o'tem di. l'aire d'auit l'est des bonnet hani aeri lai nakkal

40	Sanctions mises contre celui qui oublie de prier à son tour le	rapas de étudiants
<p>بَلِّغْهُمُ الْآيَاتِ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ (الاحقار: 10)</p>		
<p>وَمَنْ سِئِمَ اسْمُهُ الْآخِرُ كَسِبَتْهُ سَخْسَرَةٌ فَإِنْ مَكَدَتْ</p>		
<p>فَالْآخِرُ خَلِصَ خَلِصَ نَعْمًا تَكُونُ أَرْزُوقًا خَالِصًا</p>		
<p>لِلْأَوْلَادِ كَمَا صَعِدَ أَمْرُ رُؤُونِ اسْمِهِ الْآخِرُ</p>		
wa-ma ishan celui qui oublie	<p>وَالْآخِرُ سِئِمَ إِذَا رُبِّتَ بِهِيَ نَوَلٌ تَلْكَ أَرْجَحُ</p>	
(1) صَوْلِيهِ نَكْسَرُ	<p>تُكْسَرُ بَعْلَةٌ ضَعِيفٌ سَلَا اسْمُهُ تَرْتَمُ الْهَلَكُ</p>	
<p>عَكْسًا فَرِحَ دُرٌّ مَرِيدٌ يُوَدُّ لَعْنَةَ خَلِصٍ خَلِصًا</p>		
<p>إِنْ تَلَّ رُؤُونَ خَذِرَ ظَلَمَ أَرْعَانًا أَسْكَتَهُ</p>		
<p>يُوَدُّ نَا حَتْمَتَهُ سَمَسَتْ نَحْ سَلَسَتْ نَحْ الْآخِرُ</p>		
<p>وَالْأَخْلُ سِئِمَ نَسَا عَمْرٌ وَحَيْثُ لَعْنَتُهُ نَوَلٌ</p>		

Bibliographie :

I. Manuscrits et archives :

Ssi Brahim Aknku, ⓉⓉⓃⓄⓈ | ⓉⓃⓄⓈⓃ ⓄⓈⓈⓈ Ⓢ ⓈⓄⓈⓈ ⓈⓈ Ⓢ ⓈⓃⓃ ⓈⓃ, [*vie de Brahim Aknku, son origine et sa filiation*], Manuscrits du « Fonds Arsène Roux », Aix-en-Provence, n° 135a.

Ssi Brahim Aknku, ⓈⓈⓈⓈⓃⓃ Ⓢ ⓈⓄⓃ ⓈⓃⓈⓈⓈⓈ | ⓈⓃⓃⓈⓈⓈ, [*l'enseignement chez les Chleuhs d'Ashtoukn*], Manuscrits du « Fonds Arsène Roux », Aix-en-Provence, n° 135b.

Ssi Brahim Aknku, *Traduction en tachelhit de la Risala de Abi zayd al-Qayrawani* (m.996), Manuscrits du « Fonds Arsène Roux », Aix-en-Provence, n° 85.

Ssi Brahim Aknku, tarjamat aḥādith min al-jamīe aṣ-ṣāghir bi lugha al-barbariya, lahjat ikunka, [traduction en tachelhit de 99 traditions du ḥreḥh te, tirées de al-jamīe a-ṣāghir de as-suyuti], Archives Berbères du « Fonds Arsène Roux », Aix-en-Provence, n° 34.1.

Ssi Brahim Aknku, *Traduction en tachelhit de Sindibad le Marin*, Archives Berbères du « Fonds Arsène Roux », Aix-en-Provence, n° 34.3.1.

Ssi Brahim Aknku, *Sidi Waggag*, Archives Berbères du « Fonds Arsène Roux », Aix-en-Provence, n° 27.2.7.

Ssi Brahim Aknku, ⓈⓈⓃⓄⓈⓈ Ⓢ ⓈⓈⓈⓈⓃⓃ [assemblée du village et celle de la tribu], Archives Berbères du « Fonds Arsène Roux », Aix-en-Provence, n° 27.2.7.

Ssi Brahim Aknku, *Traduction en tachelhit du Guide la conversation franco-arabe de Honorat De Laporte*, Archives Berbères du « Fonds Arsène Roux », Aix-en-Provence, n°29.2.

Ssi Brahim Aknku, *Traduction en tachelhit des premiers chapitres du Boukhari*, Archives Berbères du « Fonds Arsène Roux », Aix-en-Provence, n°44.1.

Ssi Brahim Aknku, *Traduction en tachelhit des textes du manuel arabe de Cohen-Solal*, Archives Berbères du « Fonds Arsène Roux », Aix-en-Provence, n°44.2.

II. Etudes et recueils

Ad Darjini, *Tabaqat al-Mashayikh (les Classes des savants ibadites)*, Alger, (sd).

Afa, O., *Akhbar Sidi Brahim al-Massi 'an tarikh Sus fi lqarn attasi' 'ashar [relation de Sidi Brahim al-Massi sur l'histoire de Souss au XIXe siècle]*, Rabat, Editions de l'IRCAM, 2004.

Amahan, A., « L'écriture en tachelhit est-elle une stratégie des zaouiias ? », in Drouin et Roth (Eds), *A la croisée des études libyco-berbères, mélanges offerts à Lionel Galand et Paulette Galand-Pernet*, Paris, CNRS, 1993, pp.437-449.

Amard, P. et Stroomer, H., *Textes berbères des Ait Ouazguite*, édités et annotés par H. Stroomer, Aix-en-Provence, Edisud, 1997.

Amarir, O., *ash-shi'r al-amazighi al-mansub ila Sidi hammeu ttabb [poésie amazighe attribuée à Sidi Hammou le lettré]*, Casablanca, Dar al-Kitab, 1987.

Ashmaki, Brahim u Slimane, ⵍⵎⵓⵎⵎⵓⵏ ⵏ ⵍⵎⵓⵎⵎⵓⵏ ⵏ ⵍⵎⵓⵎⵎⵓⵏ ⵏ ⵍⵎⵓⵎⵎⵓⵏ [villages et sentiers du Djebel Nefousa], Publications de l'Institution Tawalt, Rabat, Fédiprint, 2003.

As-Soussi, M.-M., *Al-Ma'sul [le mielleux]*, Casablanca, Imprimerie an-Najah, 1963.

As-Soussi, M.-M., *at-Tiryag al-mudawi fi axbar as-Shaykh sidi al-Hajj Ali ad-Derqawi*, Tétouan, Imprimerie al-Mahdiya, 1960.

As-Soussi, M.-M., *Rijalat al-'ilmn al-'arabi fi Sus. Min al-qarn al-xamis al-hijri ila muntasaf al-qarn ar-rabi' 'ashar [Les Hommes de la science arabe dans le Souss. Du Ve siècle de l'hégire jusqu'au milieu du XIVe siècle]*, Tétouan, Mu'sassat at-Taghlif wa Tiba'a wa Nnashr wa Ttawzi' li Shamal, 1989.

As-Soussi, M.-M., *Sus al-'alima (Le Sous savant)*, Mohammédia, Imprimerie Fedala, 1960.

Basset, R., *Relation de Sidi Brahim de Massat*, Paris, Ernest Leroux, 1882.

Bekri, Ch., *Le Royaume Rostemide. Le premier Etat algérien*, Alger, Editions ENAG, 2005.

Benhlal, M., *Le Collège d'Azrou. La formation d'une élite berbère civile et militaire*, Paris/Aix-en-Provence, Editions de Karthala et de l'IREMAM, 2005.

Boogert, Nico Van Den, « la révélation des énigmes », *lexiques arabo-berbères des XVII-XVIIIe siècles*, Travaux et documents de l'IREMAM, n° 19, Aix-en-Provence, 1998.

Boogert, Nico Van Den, *Catalogue des manuscrits arabes et berbères du Fonds Roux (Aix-en-Provence)*, Travaux et Documents de l'IREMAM, n°18, Aix-en-Provence, 1995.

Boogert, Nico Van Den, et Stroomer, H., « A Sous berber poem on the merits of celebrating the mawlid », *Etudes et Documents Berbères*, 10, 1993, pp.47-82.

Boogert, Nico Van Den, et Stroomer, H., « A Sous berber text : a short catechism by aḥmad at-Timli », *Actes de la Troisième Rencontre Universitaire Maroc-Néerlandaise*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 1992, pp.195-200.

Lewicki, T., « Mélanges berbères-ibadhites », *Revue des Etudes Islamiques*, 1936, Cahier 3, pp.267-285.

Marçais, G., « Le dieu des Abâdites et des Barghwâta », *Hespéris*, t. XXII, 1936, pp. 33-56.

Motyliniski, A.-C., « Le Manuscrit arabo-berbère de Zouagha découvert par M. Rebillet. Notice sommaire et extraits », *Actes du XIVe Congrès des Orientalistes, Alger 1905*, Paris, Leroux, 1907, t.II, p.68-78.

Motyliniski, A.-C., « Le nom berbère de Dieu chez les Abadites », *Revue Africaine*, 49, 1905, pp.141-148.

Motyliniski, A.-C., *Bibliographie du Mزاب. Les livres de la secte ibadhite*, Alger, Imprimerie de P. Fontana, 1885.

Motyliniski, A.-C., *Le Djebel Nefousa*, Paris, Leroux, 1898.

Newman, F.-W., « The narrative of Sidi Ibrahim Ben Muhammed el Messi el Susi in the Berber language with interlineary version and illustrative notes », *Journal of The Royal Asiatic Society*, IX, 1848, pp. 215-266.

Roux, A., « Quelques manuscrits en berbères en caractères arabes », *Actes du XXIe Congrès des Orientalistes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1949, pp. 316-317.

Roux, A., « Enigmes et proverbes en berbère-tachelhit », *Etudes et Documents berbères*, 12, 1994, pp.183-197.

Roux, A., « Les aventures extraordinaires de Sidi Hmad-u-Musa, patron du Tazerwalt », *Hespéris*, 39, 1936, pp.75-96.

Roux, A., « Les Imdyazen ou aèdes berbères du groupe linguistique béraber », *Hespéris*, 8, 1928, pp.231-251.

Roux, A., « Poésie populaire arabo-berbère du Maroc central », in *Actes du IVe Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes*, Alger, 1938, p.865-872.

Roux, A., « Un chant d'amydaz, l'aède berbère du groupe linguistique béraber », in *Mémorial Henri Basset*, Paris, Guethner, 1928, pp.237-242.

Roux, A., Bounfour, A. (éd.), *Poésie populaire berbère : Maroc du Sud-Ouest, Igedmiwen*, Ed. du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1990.

Roux, A., et Benzekri, D., « Quelques chants berbères sur les opérations de 1931-1932 dans le Maroc central », *Etudes et Documents berbères*, 9, 1992, pp. 165-219.

Roux, A., et Peyron, M. (éd.), *Poésies berbères de l'époque héroïque, Maroc central: 1908-1932*, Aix-en-Provence, IREMAM/Edisud, 2002.

Roux, A., et Strommer, H., *Tashelhiyt Berber texts from the Ayt Brayyim, Lakhsas and Guedmioua region (South Morocco), a linguistic reanalysis of "Récits, contes et légendes berbères en Tachelhiyt" by Arsène Roux with an English translation*, Köln, Köppe, 2003.

Roux, A., *Initiation au thème berbère, parlars du Sud-Ouest marocain (tachelhit)*, Rabat, 1950.

Roux, A., *La Vie berbère par les textes, parlars du Sud-Ouest marocain, tachelhit. 1^{ère} partie. La vie matérielle*, Paris, Larose, 1955.

Roux, A., *Petit guide de conversation berbère : parlars du Sud-Ouest marocain (tachelhit)*, Rabat, 1950.

Roux, A., *Récits, contes et légendes berbères dans le parler des Béni-Mtir*, Rabat, 1942.

Roux, A., *Récits, contes et légendes berbères en tachelhit*, Rabat, 1942.

Stricker, B.-H., *L'Océan des pleurs : poème berbère de Muhammad al-Awzali*, Leiden, Publication de la Fondation Goeje, 1960.

Stroomer, H., et Peyron, M., *Catalogue des archives du "Fonds Arsène Roux"*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, 2004.

Stroomer, H., *Textes berbères des Guedmioua et Goundafa (Haut-Atlas, Maroc)*, basés sur les documents de F. Corjon, J.-M. Franchi et J. Eugène, Aix-en-Provence, Edisud, 2001.

Textes berbères des Ait Souab, édités et annotés par Nico Van Den Boogert, Michèle Scheltus et Harry Stroomer, Aix-en-Provence, Edisud, 1995.

Zekri, M., *Le cheikh sidi al-Hajj 'Ali al-Derqawi al-Ilghi : un saint marocain du XIX^e siècle*, Thèse de Doctorat, EHESS, 1977.

Sommaire

Présentation	5
Premier texte : Biographie de Ssi Brahim	29
⊙⊙Σ⊕+ ⊙⊙⊙Σ⊔ ∶ ⊔∶∧⊔⊔⊙∧ ∘∧∣∧∶ ∧ ∣⊙⊙∣ ∣⊙ ∧ ∣⊙⊙ ∣⊙	34
Deuxième texte : Description de l'enseignement dans le Souss	51
++∧∣Σ⊔ × ∧⊙ Σ⊔∣∧Σ∶∣ ⊔⊙⊔+∶∧∣	56
Σ⊙∧⊙Σ+∣	68
Bibliographie	72
Table des Illustrations	77
Sommaire	78

